

4 Jours pour se rencontrer.

La rencontre estivale inter-s.e.l. a eu lieu aux Vans
du jeudi 20 au dimanche 23 août 1998

Petit historique.

L'idée de ces journées était née lors de la rencontre de Lyon, au mois de mars dernier, on y avait parlé alors " d'université d'été ". Ce terme a ensuite été remplacé par " 4 jours pour se rencontrer ", ce terme étant trop connoté (U.E. du F.N, du RPR,...). Une équipe de préparation s'était alors constituée. Cette équipe avait fait parvenir, par les soins de sel'idaire, un " sondage " où chacun pouvait (devait) proposer des thèmes d'ateliers, faire des propositions de soirées, etc... Les réponses à ce " sondage " ont ensuite été traitées par Nath et Muriel, du s.e.l. du Pays des Vans, et c'est ainsi que les 11 thèmes ont été définis. Il est à noter que Muriel et Nath ont reçu l'aide (ô combien appréciable !) de leurs copains du c.a., même si leur engagement dans cette aventure était au départ strictement personnel (ce n'est pas le s.e.l. du Pays des Vans qui a organisé la rencontre, mais un groupe formé pour l'occasion). Le programme des journées établi, il a été envoyé à tous les s.e.l. figurant sur la liste de sel'idaire, avec un bulletin d'inscription. Parmi les personnes inscrites, deux seulement ont eu un empêchement : Jean-Claude, du s.e.l. Lou Pastel et Pierre Odet, s.e.l. de Tours...on les a regrettés. Par contre, il y a eu plusieurs participants de dernière minute. Et en définitive, une grosse centaine de personnes, adhérentes d'une petite soixantaine de s.e.l. d'un peu partout en France, était au rendez-vous.

Budget.

Le dernier jour, le budget a été présenté. Il n'est pas repris ici parce que toujours incomplet, forcément. Il est à noter que les fonds récoltés par Alain Bertrand pour cette rencontre (6500 f.) nous ont donné les moyens d'une communication efficace. Par contre, le prévisionnel a peut-être été un peu juste quant aux frais d'expédition du présent compte-rendu : on a vraiment dit beaucoup de choses ! D'un autre côté, il était prévu de dédommager les intervenants pour leurs frais de déplacement, mais Smäi n et Jean-Pierre ont refusé, Thierry n'a pas fait passer sa note, ce qui laisse supposer qu'il a la même position. En définitive, il restera des sous, que nous donnerons à sel'idaire pour faciliter la préparation de la prochaine rencontre.

Déroulement des " 4 jours ".

Les journées se sont déroulées comme prévu : La première matinée a été consacrée à la prise de contact (présentation de l'ordre du jour, questions pratiques, présentation des personnes présentes), puis à l'intervention de Smäi n Laacher, suivie d'un débat. Les matinées suivantes ont permis à chacun d'entendre les comptes rendus des ateliers de la veille, et les interventions de Thierry David et de Jean-Pierre Barbez. Toutes les après-midi étaient réservées au travail en petits groupes sur le thème choisi (autrement dit : " ateliers ", pour ceux qui ne craignent pas ce terme). Le dimanche était une journée particulière. Après les comptes rendus, on a parlé de sel'idaire, puis de plusieurs autres questions (voir compte-rendu de la journée du dimanche). On s'est aussi passé le micro de mains en mains, pour exprimer chacun son sentiment sur cette rencontre (voir bilan partagé)

Méthode de travail.

Dans chaque atelier, il était choisi un ou plusieurs rapporteurs. Ceux-ci ont rédigé des comptes rendus qui sont reproduits tels quels ci-après, y compris au niveau de la présentation (dans la mesure du possible). Après première saisie, certains des textes ont été renvoyés à leurs auteurs pour correction éventuelle.

Les comptes rendus des interventions-débats du matin ont été rédigés par Nath et Muriel (à partir de leurs notes et en s'aidant des enregistrements) ; à l'exception de l'exposé de Jean-Pierre Barbez qui nous a donné un texte reproduit tel quel.

Il fut difficile d'être synthétique, dans le souci de retranscrire une parole la plus fidèle possible, sans en trahir les protagonistes. C'est peut-être un peu long, mais l'essentiel y est...peut-être parfois un peu plus que l'essentiel...

Plan du compte-rendu général.

Au début, il y a la liste des personnes présentes, par s.e.l. d'appartenance. Cette liste n'est pas garantie 100% exacte (plusieurs participants ne l'ont pas mise à jour...), mais ça donne une idée...

Les textes se succèdent ensuite dans l'ordre chronologique, par journée.

Tout à la fin, se trouve le tableau des " volontaires du sel'idaire nouveau ", suivi de leurs coordonnées (annuaire).

Et...à la fin de la fin, le bilan partagé et les remerciements.

Et...en annexe, le texte lu et écrit par Annick de l'Ile de Ré) et un autre que François Plassard nous a envoyé de retour chez lui.

Bonne lecture...

Liste des participants "4 jours pour se rencontrer"

Départ.	S.E.L	Contact	Adresse	Personnes présentes
03 Allier	La pompe bourbonnaise	Danielle Mens	Les Ferrières 03310 Neris-les-bains tel : 04.70.64.19.24	Danielle Mens
	B.O.I.S.	Sandrine Bourgeois	Moulin de Chavrot 03 Meillers tel /fax : 04.70.47.31.78	Sandrine Bourgeois
04 Alpes de Hte Provence	Sel de Sisteron	Colette Montecucco	Le Village 04230 Montlaux tel : 04.92.77.09.40	Colette Montecucco
05 Htes Alpes	B.E.L.L.E. de Gap	Pierre-Marie Lopez	Le village 05400 Rabou tel : 04.92.57.85.09 fax : 04.92.57.97.24	Pierre-Marie Lopez
07 Ardèche	Sel du Pays des Vans	Nath Pisaniello Muriel Halfen	Le Chastanet 07140 Malarce tel/fax : 04.75.36.21.49 email : nathyves@infonie.fr	Muriel et Jean Halfen Laure Grener Christine Marain- Lafèche Vincent et Dominique Bichet Jean-Claude Legarrec Jacques et Sylvianne Colom Nath Pisaniello Yves Castellon Alain Joffre Annick Pasdermadjian Melissa Richard Catherine Archer Luc Claude Ieggli
	Sel de Privas	Patrick Fournier		
09 Ariège	Sel Pyrénéen	François Terris	09600 Montbel tel /fax : 05.61.68.26.10 email : selid@wanadoo.fr	François Terris
13 Bouches du Rhône	Sel de l'Huveaune	Liliane Maurel	Plan des moines rte de Roquevaire 13390 Auriol tel : 04.42.72.70.49	Liliane Maurel
	Sel de Martigues	Jeff Cavalier	30 Bd des Genêts, 13117 Lavera tel : 04 42 81 47 02 jeffmail@mail.dotcom.fr	Jeff
17 Charentes Maritimes	Esprit de sel	Philippe Delphin	5 Quai Job Foran 17410 St Martin de Ré tel : 06.80.27.96.42	Philippe Delphin Daniel et Roger Boucharnin Annick
21 Côte d'Or	Sellier Sel du Dijonnais	Sophie Xenard	21 rue Berthe Large 21540 Sombornon	Rebecca Olivier Jean-Claude Sophie

Départ.	S.E.L	Contact	Adresse	Personnes présentes
24 Dordogne	Sel 24 bis	Daniel Delarasse	1 place de l'église 24580 Rouffignac St Cernin tel/fax : 05.53.06.19.83 email : archiss.24@aol.com	Daniel Delarasse
26 Drôme	Sel du Pays de Romans	Romain Foulon	7 place Perraud de Verdun 26100 Romans tel : 04.75.02.67.84 fax : 04.75.02.99.49	Romain Foulon
29 Finistère	Fleur de blé noir	Saga Mackeprang	Rue Jean Jaures 29770 Plogoff tel : 02.98.70.69.85	Saga Mackeprang
30 Gard	L'arbre Cévenol	Sylvain Macé	Reboul 30500 Courry tel : 04.66.24.24.19	Sylvain Macé Willy Crespin
30 Gard	Sel de la petite Camargue	André Miard	Mas du Pin Lalaune 30600 Vauvert tel : 04.66.73.35.10	André Miard Sylvie Anoï
31 Haute Garonne	Sel de Cocagne	Josiane Maupomé	39 rue Montserby 31500 Toulouse	Elza Orville Claude Barrere Eliane Ruelle François Plassard Mireille Duperrin Kandra Jegou Marielle
34 Hérault	Sel 2001	Jean-Marie Rogier	Espace avenir . Res Manhattan. 2 place Beau de Rochas 34790 Grabels tel : 04.67.41.34.82 email : espaceavenir@minitel-net	Jean-Marie Rogier
	Sel des Vallées de l'Orb et du Jaur	Dominique L'Horset	Le Pin 34390 Vieussan tel : 04.67.97.74.30	Dominique l'Horset Maryvonne Ranc Vilma Ferrara
38 Isère	Sel de Grenoble	Gérard Puech	Villeneuve d'Uriage 38410 Uriage tel/fax : 04.76.89.05.20	Gérard Puech Philippe Grenier Corinne Blondé
	Sel de Voiron	Christophe Géris	La Malinière 38210 Polienas tel : 04.76.07.74.37	Isabelle Levêque et Christophe Geris Christine Schneider
	Sel du Pays de St Marcellin	Yves Raluy	Valensolle 38680 St Just de Claix tel/fax : 04.75.48.30.62 email : yves.raluy@ wanadoo.fr	Yves Raluy
42 Loire	Carpe Diem	Frédérique Gueret	Le branchet 42430 Champoly tel : 04.77.65.15.75	Frédérique Gueret
	Sel du Forez (Montbrizon)	Dominique et Josette		
44 Loire Atlantique	Sel Nantais	Marc David	Lycée A. Camus 11 rue E. Coutan 44100 Nantes tel : 06.14.44.01.64	Marc David Marie-Claude Nael Dominique

Départ	S.E.L	Contact	Adresse	Personnes présentes
47 Lot et Garonne	La Claire d'échanges	Philippe Lenoble	Pignol Ch. du Laurier 47300 Bias tel : 05.53.40.33.82 fax : 05.53.40.33.78	Philippe Lenoble Baudiquey
47 Lot et Garonne	Troc au sel	Emile Mas	47190 Galapian tel/fax : 05.53.87.29.78 email : espergala@wanadoo.fr	Emile Mas
58 Nièvre	Sel en Puisaye	Mylène Remy	les pautreats 58220 Ciez tel/fax : 03.86.26.41.50 email : bellnac@club- internet.fr	Mylène Rémy Nicole Grimbard
60 Oise	Sel de Beauvais	Gérard Dessaigne	L'écume du jour. 5 rue Fbg St Jacques 60000 Beauvais. Tel : 03.44.02.07.37	Gérard Dessaigne
63 Puy de Dôme	Sel de Clermont Ferrand	Pascale Delille	14 imp. Des hautes roches 63400 Chamalières tel/fax : 04.73.35.38.83 email : morgane.11@ wanadoo.fr	Pascale Delille Murielle André Favre
65 Hautes Pyrénées	Sel 65	Jacqueline Loncan	3 rue Pierre Semard 65320 Borderes sur Echez tel/fax : 05.62.37.00.17	Michèle Escadafal
66 Pyrénées Orientales	Reel Sel	Jean Rocheron	66600 Vingrau tel : 04.68.29.42.63	Jean Rocheron Daniel Fargeas
67 Bas Rhin	Sel Solidarité	Saïd Omidi	42 rue pertois 67700 Strasbourg tel : 03.88.65.91.28 email : omidi@wanadoo.fr	Saïd Omidi Pierre Calmann
	Sel de la Brindille	Pierre Freydt	34 rue des Prés 67240 Bischwiller tel : 03.88.63.21.51	Pierre Freydt Marie-José Miotke
69 Rhône	Sel Croix Rousse	Marie-Agnes Tramard	20 rue de Flesselles 69001 Lyon tel : 04.78.27.27.84	Sabine Dutertre Dominique Belsoeur Pierre Lucarelli
	Gratte-Sel	Vincent Elouard	8 rue Paul Lafargue 69100 Villeurbanne tel/fax : 04.78.85.45.39 email : nyotajippy@hol.fr	Vincent Elouard Jacques Fandi Martine Feraud
	Sel d'Oullins	Denise Martinez	Le chardonnet 47 av. Valioud 69110 Ste Foy les Lyon tel : 04.72.57.45.95	Denise Martinez Hubert Gurnaod
73 Savoie	Le Baoud d'Alberville	Jean-Michel Rastello	29 av. de Serbie 73400 Ugine tel/fax : 04.79.89.03.89 email : tello@club- internet.fr	Jean-Michel Rastello
74 Haute Savoie	Sel d'Annecy et sa région	Micheline Twardzicki	5 rue Léandre Vaillat 74000 Annecy tel/fax : 04.50.57.52.45	Jean-Luc Tardivel Isabelle Grehant

Départ	S.E.L	Contact	Adresse	Personnes présentes
75 Paris	Sel de Paris	Nicole Guilloteau et Alain Bertrand	8 square Vitruve 75020 Paris tel : 01.43.64.64.11 email : ecoropa@magic.fr (préciser le destinataire dans " objet ")	Nicole Guilloteau Alain Bertrand Gérard Lion Montserrat Dehaese Gabriel Fabre Denis Arbel Michel Kouyate Frédéric Hontschoote Denis Michaud
76 Seine Maritime	Sel d'Elbeuf	Marie-Françoise Bloin	15 b. rue du tapis vert 76500 Elbeuf tel : 02.35.78.60.75	Marie-Françoise Bloin Colleau
77 Seine et Marne	Sel de Nemours	Dominique Moniotte	7 rue Berthier 77140 Nemours	Dominique Moniotte
78 Yvelines	SelSQY	Armand Tardella	20 rue Toulouse Lautrec 78280 Guyancourt tel : 01.30.43.69.17 fax : 01.30.57.36.77 email : armand.tardella@wanadoo.fr	Armand Tardella
78 Yvelines	Sel de la Boucle de la Seine (Houilles)	Dominique Doré	Le Frontal Malons 30450 Genolhac tel/fax : 04.66.61.21.80	Dominique Doré Bérandère Voillot Florence Lebleu
	Sel du Mantois	Franco Azzano	1 bd des Brouets Appt 75 78711 Mantes la Ville tel : 01.30.92.73.37	Franco Azzano
81 Tarn	Troc-Sel	Mireille Michaud	32 rue Auguste Foures 81100 Castres tel : 05.63.72.05.46	André et Mireille Michaud Patrick Signier
	Sel 81	Hervé Milesi	email : milesi@chez.com	Hervé Milesi
82 Tarn et Garonne	Sel de la Grésigne	José Rentmeister	Rives 82600 Bouillac tel : 05.63.02.66.66 fax : 05.63.02.68.00 email : jrfsfi@compuserve.com	José Rentmeister Isabelle Meric Constant Bonamy Farine
83 Var	Sel 3000	Colette Moretti	Les Coralis av. du Gal de Gaulle 83210 Sollies Toucas tel : 04.94.33.37.50	Colette Moretti René Lagadou
84 Vaucluse	Sel Vauclusien	Jacques Lorig	BP 118 84803 L'Isle sur la Sorgue tel : 04.90.20.69.47	Jacques Lorig
	Sel du Beaucet	Franck Sotelo	Le mas des Capites 84210 Venasque tel : 04.90.66.14.66 tel : 04.90.66.16.65	Franck Sotelo Régine Lathus Sylvie Meylan
92 Hauts de Seine	Claire Fontaine (Fontenay aux Roses)	Marie Doitrand	2 rue du docteur Schweitzer 92220 Bagneux tel/fax : 01.46.65.42.77	Marie Doitrand

Départ	S.E.L	Contact	Adresse	Personnes présentes
93 Seine Saint Denis	Sel de Seine Saint Denis Sel 93	Valérie Journet	12 rue du Colonel Fabien 93700 Drancy tel : 01.48.96.06.33 email : vjournet@dalet.com	Camille Marchal Thimothée Marchal Gilles Martin Valérie Journet
95 Val d'Oise	Sel de Cergy Pontoise	René Ballaguy	12 rue du Cmmt Cousteau 95000 Boisemont tel/fax : 01.34.42.30.27 email : rené.ballaguy@hol.fr	René Ballaguy
Italie	ASSEM	Pantaleo Rizzo	via constantino, 54 73025 Martano (Lecce) Italie tel : 0039.836.575.772 fax : 0039.836.571.336	Pantaleo Rizzo



Introduction. Méthodologie.

L'intervention de Smaïn avait pour but de donner les premiers résultats ("à plat") de l'enquête réalisée sous l'égide de sel'idaire auprès des 278 s.e.l. figurant sur la liste de sel'idaire. Le questionnaire envoyé comportait 49 questions fermées et 1 question ouverte : "comment envisagez-vous l'évolution des s.e.l. dans l'avenir?".

Cette enquête a été réalisée à l'initiative de Smaïn Laacher, dans l'objectif de dégager un "air de famille" entre les s.e.l., par une démarche sociologique, et non pas en généralisant à partir de monographies.

Pour son promoteur, ce travail peut être un "élément constitutif de l'identité des s.e.l.". Il peut contribuer à la "construction d'une culture commune", à "accroître la lucidité des participants aux s.e.l."

Le questionnaire a été élaboré, par une équipe composée d'un statisticien (pour la partie technique), de deux responsables du s.e.l. d'Ivry (pour la "connaissance du dedans", l'expérience de la pratique) et d'un sociologue. 89 questionnaires ont pu être traités, ce qui représente un nombre total de 7540 adhérents (dont couples ou familles...). Le seuil de représentativité statistique (15 % au minimum) est donc atteint. A une objection sur le caractère personnel des réponses, Smaïn a répondu que "la parole déléguée n'est pas une parole qui trahit".

Ce préambule de Smaïn a soulevé des objections :

> Quelle est ta position : sociologue ou mandaté par le gouvernement ?

⇒ Je suis chercheur payé par l'Etat, mais l'Etat ne me dit pas ce que je dois chercher.

> Le fait de nous connaître ne sert qu'à l'Etat, et pour nous casser. Les s.e.l. peuvent très bien se connaître tout seuls

⇒ réponse de François Terris : Nous sommes en dehors d'un système qui nous exclut. Nous sommes obligés de faire avancer la place des s.e.l. dans le monde. Ce travail n'est pas un outil pour l'Etat. Les gens comme Smaïn essaient de faire comprendre aux dirigeants français et européens qu'il peut exister d'autres formules que le système existant. C'est un outil au service de l'idée s.e.l.

Au cours de l'exposé, Smaïn fut interrompu plusieurs fois. Nous ne reprendrons pas ici le détail des interventions dans leur ordre chronologique. Nous donnerons les résultats de l'enquête tels qu'ils nous ont été communiqués, puis relaterons les termes du débat s'ensuivant.

Présentation des résultats.

- date de création
1996 : 44 créations
1997 : 29 créations
- lieu d'implantation
communes de - de 2000 habitants = 16 % des adhérents. Les s.e.l. "prennent" dans les petites communes surtout. Mais il est difficile d'interpréter ce chiffre : il faudrait des informations complémentaires pour caractériser les communes.
- nombre d'adhérents
85 adhérents en moyenne, par s.e.l.
- tranche d'âge
25-39 ans = 39 %
40-60 ans = 45 % . les personnes de cette tranche d'âge ont connu successivement une période de prospérité puis de crise.
+ de 60 ans = 9 %
- sexe
femmes = 60 %
hommes = 40 % on retrouve ce même écart dans la liste des s.e.l., mais dans aucun autre mouvement ou organisation (politique ou syndicale). La mise en avant des thèmes "convivialité", "échange", "lien" a-t-elle à voir avec cette participation majoritairement féminine ?
- motivation de la création
initiative personnelle = 84 % donc, pas de structure légitime, mais des initiatives citoyennes.
- forme juridique
association déclarée en préfecture = 78 % cela constitue un acte d'existence officielle
- organisation interne
la majorité est dotée d'une structure de type : C.A. + bureau, mais avec une recherche de répartition des tâches, de démocratisation maximale.
26 % n'ont pas de structure de ce type : collectifs d'animation, etc...
- assurance
43 % en ont une.
28 % en prennent une pour des manifestations ponctuelles (marchés...)
6, 7 % pour les échanges entre adhérents

- catégorie socio-professionnelle des membres

46 % seulement des questionnaires retournés fournissent une réponse à cette question. Ce faible retour ne fournit aucune représentativité statistique mais livre des indications.

Parmi ces 46% :	privés d'emploi	= 23 %
	salariés plein temps	= 47 %
	salariés temps partiel	= 13 %
	à leur compte	= 13 %
	étudiants	= 1 %

Hypothèse : les adhérents salariés sont de plus en plus nombreux.

- montant des échanges

pour les produits	entièrement libre = 70 %
	encadré = 0
	contrôlé = 0
pour les services	libre mais avec préconisation = 66 %
- Valeur de l'échange

alignée sur le franc	= 34 %
alignée sur le temps	= 31 %
autre	= 10 %

Troc et don ne sont pas des pratiques courantes dans le s.e.l. Il apparaît des pratiques dominantes, des équivalents universels : le temps et la monnaie locale non convertible.

- Limitation des soldes

limite au crédit	= pratiquée dans 57 % des s.e.l. (33 % ne l'appliquent pas)
limite au débit	= pratiquée dans 75 % des s.e.l. (11 % ne l'appliquent pas)

On limite au débit, et pas au crédit, c'est là une attitude typique des institutions bancaires et aussi des automatismes que nous avons adoptés. Cela pose question : quelles sont les conditions d'un déconditionnement ?

- Compte de l'association 77 % des s.e.l. ont un compte en unités locales.
- Types d'échanges ce sont les services qui sont le plus échangés, viennent ensuite les produits, puis, faiblement, les savoirs.

- Le plus gros obstacle aux échanges

manque de temps	= 65 %
peur du débit	= 15 %
distance	= 9 %
crainte de l'illégalité	= 2 %

Ont été aussi évoqués (non prévu dans le questionnaire) : manque de motivation, peur d'oser, manque d'intérêt, manque de confiance et d'initiative, décalage entre la volonté intellectuelle et le passage à l'acte, timidité, peur de connaître les autres, manque d'habitude. Hypothèse : c'est le changement qui freine les pratiques, il est difficile de se déconditionner des règles et des contraintes de l'économie classique.

- Projets annexes 69 % des s.e.l. n'ont pas de projets
22 % en ont. Pour la plupart d'entre eux, il s'agit d'épiceries et de potagers, puis de lieux d'échanges permanents, d'ateliers, de groupements d'achat...

- Coordination régionale 46 % déclarent participer à une coordination régionale des s.e.l.
48 % non.
- Contacts avec d'autres s.e.l. 69 % entretiennent des contacts avec d'autres s.e.l.
28 % déclarent ne pas en entretenir.
- Echanges inter-s.e.l. 22 % pratiquent des échanges inter-s.e.l. lors de marchés
3 % utilisent pour cela le catalogue
28 % les deux.
- Faut-il développer l'inter-s.e.l. ? 67 % le pensent
21 % estiment le contraire.
- Relations avec les collectivités locales, territoriales 41 % ont une relation régulière avec leur mairie
56 % n'entretiennent pas de relations de ce type.
- Aide des institutions 14 % bénéficient du prêt d'un local permanent.
61 % bénéficient de prêts de salles au coup par coup.
- Vocation du s.e.l.

a. créer des liens entre les personnes	= 60 %
b. développer des pratiques alternatives	= 16 %
c. faire évoluer les mentalités	= 10 %
d. répondre aux besoins de 1 ^{ère} nécessité	= 4 %
e. aider à la réinsertion	= 3 %

Aucune réponse n'a mis en avant l'aide à la réinsertion ou la réponse aux besoins de 1^{ère} nécessité. Le lien ne se qualifie pas tout seul, mais est à recouper avec les deux autres items : "développement des pratiques alternatives" et "évolution des mentalités". Il s'agit d'un lien politisé qui s'inscrit dans une critique du monde. Ce lien est très en lien avec l'environnement immédiat, il se transforme par un changement des mentalités et une recherche de l'alternative.

- Question ouverte : comment envisagez-vous l'évolution des s.e.l. dans l'avenir ?

La projection dans l'avenir livre des indications sur le présent et le passé. La réponse à cette question touche aux préoccupations liées à la vocation des s.e.l. On constate que cette vocation est directement qualifiée par rapport au monde de l'économie et des institutions (Etat) puisque sur 89 réponses, une cinquantaine porte sur ces thèmes.

- ◇ s.e.l. et degré de subversion de l'ordre établi.

L'insertion n'est pas le souci premier des s.e.l. C'est la volonté de redéfinir les principes d'adhésion au monde tel qu'il est constitué. Les mots marchent avant la pratique. Pour transformer le monde, il faut redéfinir les mots. La parole est un bien qui circule au même titre que les biens et les services. Dans les échanges, la volonté est marquée de suivre une idéologie égalitaire. Les s.e.l. sont des espaces de coopération qui se livrent à un travail de subversion des rapports d'autorité et économiques traditionnels, mais dans un espace circonscrit. Ce qui est du fondement de l'ordre social et des structures sociales n'est pas touché.

- ◇ nature de l'inscription des s.e.l. dans la structure sociale.

Au-delà de la problématique des échanges, les s.e.l. semblent dégager 3 actions principales :

- la rhétorique (les mots, les symboles...). Il se fait un travail de "délégitimation" de la rhétorique dominante. Cet apprentissage, à travers la question de la monnaie, fournit la possibilité de déployer, de substituer d'autres mots : on remplace "compétitivité", "rentabilité", par "bien commun", "solidarité".

- qui doit fixer l'ordre du jour ? qui s'autorise à dire dans une société, ce qui est le plus important, quels sont les problèmes à résoudre, les priorités ? Il s'agit de redéfinir, délégitimer les gens qui s'autorisent à fixer pour les autres l'ordre du jour.

- ce qui touche au comportement. Ce travail peut être observé singulièrement, sur les conduites personnelles, ne serait-ce qu'en demandant de redéfinir son rapport au débit et au crédit. Puis de se soumettre à des principes éthiques et moraux qui règlent les transactions et renvoient à la valeur des personnes. Ce qui explique qu'on ne veuille pas donner d'infos sur l'origine sociale, la profession : on pense, à tort ou à raison, que ce sont des variables classantes et stigmatisantes dans le monde dominant. Ce ne sont pas des variables fondamentales pour s'introduire dans le monde des échanges, et du même coup, adhérer à un certain nombre de principes qui garantissent le bien commun et l'intérêt général.

D'où l'importance de la parole, parce que c'est un moyen de se réintroduire dans l'espace public, de l'occuper, de redéfinir ce qui compte dans cet espace public : c'est la politique.

L'action dans les s.e.l. est une action citoyenne, une affirmation publique des principes commandés par des normes éthiques et juridiques. C'est en cela que l'expérience des s.e.l. est extrêmement intéressante. Cela transparait au niveau de l'inter-s.e.l. ou de la "coordination" nationale : les échanges doivent rester locaux et ne pas sortir du domaine des rencontres, du dialogue, et de l'échange des idées. La "coordination" nationale devra donc être une instance de concertation collective, se doter d'une identité commune. Elle pourra être facteur de prise en compte des s.e.l. par les institutions, et en particulier par l'Etat.

Débat.

- **le s.e.l. et les statistiques.**

Sur la question des statistiques, le débat est passionné :

> La mesure des échanges ne peut pas être exacte, entre autres parce qu'il y a de nombreux échanges qui ne sont pas comptabilisables puisqu'ils n'entrent dans aucune catégorie, comme, par exemple, les échanges de renseignements, les sourires...le plus important est justement ce qui n'est pas quantifiable.

De plus, on ne peut pas réduire l'être humain à des chiffres. D'ailleurs s'il n'y a pas eu plus de réponses au questionnaire, c'est parce que " nous sommes des rebelles, nous ne voulons pas être résumés à des chiffres ". Les chiffres sont dangereux, ils peuvent servir à mentir (ex des stats du chômage).

Même si, comme le souligne Levi Strauss : la naissance de l'écriture est toujours liée à la nécessité de comptabiliser...Comme toute invention humaine, les chiffres sont un outil qui peut faire des choses merveilleuses et leur contraire.

Il vaudrait mieux laisser les chiffres et s'intéresser à ce qu'est l'humain, valoriser les choses humaines Il ne faut demander aux sociologues qui nous sommes, pour le découvrir, il faut se parler. Le s.e.l. n'est pas une idéologie, nous sommes des praticiens en train de créer des concepts

Cependant, il n'y a pas de démocratie sans savoir et ce travail peut être un apport de valeur.

⇒ Smaïn répond que son travail est de chiffrer des pratiques, non pas d'explicitier des sentiments. Il s'agit de chercher à construire des régularités. Celles-ci permettent de se poser des questions pertinentes. Le travail statistique ne touche pas l'intériorité des individus, qui ne regarde qu'eux. Cette étude doit permettre d'élaborer des politiques publiques.

- **Les résultats de l'enquête.**

> quelqu'un précise que, s'il y a 32 % de chômeurs dans les s.e.l., il y en a 50 % dans les c.a.

> Catégories socio-professionnelles des adhérents des s.e.l. Quelqu'un explique le faible taux de réponses à cette question par l'ignorance : quand on inscrit une personne, on ne lui demande pas sa c.s.p.

⇒ Smaïn rappelle qu'il est connu des sociologues que les gens ne livrent pas leur trajectoire sociale : c'est trop intime. La c.s.p. n'est qu'un indice qui ressemble à un abrégé du monde. On sait que c'est trompeur, mais pas nul et non avenu. La non-réponse et aussi une réponse.

⇒ A une question qui lui est posée, Smaïn répond qu'il y a peu d'étudiants dans les s.e.l. simplement parce que l'univers étudiant propose déjà des réseaux de sociabilité.

- **le s.e.l. et la personne.**

> Quelqu'un souligne que c'est bien la parole qui circule le plus dans les s.e.l.. Le s.e.l. est un support d'expériences et d'émotions. Ce serait une sorte de " psychothérapie collective ", une " intégration personnelle ".

- **le s.e.l. dans la société.**

Des remarques sont faites :

> S.e.l. et marché du travail sont deux domaines différents. Le s.e.l. n'est pas une entreprise d'insertion (" aide-toi, le s.e.l. t'aidera "). D'ailleurs, l'insertion n'est pas une solution parce que l'économie de marché ne permet pas de donner du travail à tous. Marché du travail et s.e.l. ne sont pas du même ordre : le travail est du domaine de la légalité, le s.e.l. de la légitimité. Cette légitimité doit être conquise. Il faut continuer à avancer et à construire.

> Quelqu'un déclare que le concept premier à redéfinir n'est pas la monnaie, mais le travail : qu'est-ce que le travail ? pourquoi les salariés adhèrent-ils aux s.e.l. ?

⇒ Pour Smaïn, le s.e.l. pose plutôt la question de la sociabilité. C'est une prétention démesurée que de vouloir définir le concept du travail...Le s.e.l. permet de reconstruire les dispositifs de production de socialisation et d'identification.

- **S.e.l. et implication/action politique.**

> Quelqu'un demande : " comment le sociologue voit les gens des s.e.l. sous cet aspect ? "

⇒ Dans l'enquête, on ne s'est jamais posé la question du militantisme. En tant que sociologue, ce qui m'intéresse est de produire l'intelligibilité et la régularité du fonctionnement. Les questions que je me pose sont par exemple : pourquoi certains sont axés plutôt sur le politique, d'autres plutôt sur l'éthique ? Quelle est la nature de l'engagement politique ? Pourquoi les gens qui fonctionnent à l'unité temps ne veulent pas légiférer ?

- **S.e.l. et autres systèmes voisins.**

> Quelqu'un demande à Smaïn s'il a étudié des systèmes étrangers qui présenteraient des visages différents.

⇒ 2 projets sont en cours. Un ouvrage collectif sur les monnaies parallèles dans le monde occidental a été commandé.

Plusieurs pays participeront à la recherche qui débutera en juillet 1999. La contemporanéité du phénomène en Europe a suscité l'intérêt des chercheurs de plusieurs pays en même temps. Pour la France Jean-Michel Servet et Smaïn collaboreront..

> Quelqu'un explique qu'à la récente rencontre internationale de Martano (Italie), il a été question de réfléchir à la création d'un éventuel réseau international au niveau pratique et/ou politique. Il s'agirait d'avoir une " route des s.e.l. de l'information ". Au niveau politique, il est important de définir ce que nous voulons afin que nos valeurs soient prises en compte aussi (dans la construction européenne, notamment). La création d'un tel réseau permettrait d'être là comme sujet qui parle et qui discute. Ceci est nécessaire parce que si nous ne parlons pas, d'autres décideront pour nous.

- **Volonté du s.e.l.**

Une conclusion (parmi d'autres possibles, mais tout le monde a faim !) est apportée :

Le s.e.l. n'est pas une nouveauté extraordinaire qui va changer le monde. L'argent n'a que 4000 ans, le troc local et les monnaies parallèles existaient déjà. L'économie informelle en Amérique du Sud joue un rôle important.

Il a été dit plusieurs fois qu'il ne s'agit pas de faire une révolution, pas de luttes sociales ou révolutions culturelles, pas de violence sociale.

Le s.e.l. veut réaliser un changement par l'exemple, sans violence.



Le s.e.l. et les aspects psychosociologiques

Rappel de l'intitulé : " s.e.l. et aspects psychosociologiques. Relations humaines, impact du fonctionnement s.e.l. sur l'individu "

Le débat s'est fait avec une trentaine de personnes.

Afin de permettre l'enregistrement, chaque personne parlait dans le micro, ce qui a entraîné une dynamique assez lourde.

Si l'on désire aller au-delà des considérations générales, aborder l'aspect psychosociologique implique une exposition assez intime de ses positions ou de son engagement par rapport au s.e.l. Comme nous ne nous connaissions pas, nous avons fait un tour de table pour nous présenter, et savoir ce qui se passait dans les différents s.e.l. Nous sommes ensuite passés aux aspects psychosociologiques, avec quelques digressions.

Au niveau individuel.

Un des aspects le plus souvent cité a été la peur, sous les formes suivantes :

- la peur du crédit, la peur d'avoir des dettes
- La peur de donner et de recevoir
- La peur d'avoir son nom dans un fichier, de devoir laisser son numéro de téléphone
- La peur de téléphoner à des inconnus
- La peur de prendre la parole en public

Au niveau du groupe

Certaines peurs viennent de préjugés ou de comportements ancrés dans un mode de fonctionnement de groupe :

- La peur de la fraude, que quelqu'un d'autre que soi profite du système
- La peur que quelqu'un ne prenne le pouvoir
- La peur qu'il n'y ait pas de pouvoir central, ou une hiérarchie verticale, abandonnant là un schéma classique avec prise de décision de la part du président ou du conseil d'administration
- La peur de faire rentrer un cas difficile, voire un psychopathe, dans le groupe

La dynamique du groupe n'a pas permis d'établir une liste concrète de solutions, mais les idées suivantes se rencontrent dans un s.e.l. ou un autre :

- certains individus gagnent de l'assurance au fil des échanges ou en prenant des responsabilités dans leur s.e.l.
- Des réunions, des apéros, des goûters, des marchés sont organisés pour que les membres du s.e.l. se rencontrent et commencent des échanges.
- Des permanences, des médiations, sont instaurées pour résoudre les problèmes, voire pour explorer les potentialités d'un membre qui se dévalorise.
- Un parrainage ou un marrainage peut être institué pour payer la cotisation d'un adhérent en difficulté. Le remboursement est laissé à la discrétion du parrain ou de la marraine.
- Les cas sociaux, les psychopathes, ou les " brebis galeuses " reçoivent divers accueils selon les s.e.l. : une exclusion formelle, un embargo lorsque les responsables préviennent chaque adhérent de ne plus traiter avec la personne en question, ou encore un filtrage strict des entrants.
- Certains s.e.l. utilisent des moyens d'information comme des bulletins pour que les adhérents s'expriment, sur n'importe quel sujet. A été soulevée la question de la censure.
- D'autres cherchent à démanteler les peurs en expliquant les notions de crédit ou de création de monnaie, ou encore en instituant un " revenu ", une prime pour que les gens ne se bloquent pas sur le fait d'être en négatif.
- Si une personne abandonne le s.e.l. en étant dans le négatif, elle retrouve sa dette.
- Certains s.e.l. instituent une caisse noire, ou compte de solidarité, pour aider les gens en grande difficulté, comme une invalidité temporaire. Ce compte peut être alimenté par un impôt sur les personnes atteignant le plafond en positif, ou être créé de toute pièce.

Il a été remarqué le rôle moteur de la peur dans l'imaginaire, ou encore que les personnes désirant connaître leurs peurs ont pu évoluer vers plus de confiance en eux. Un aspect sociologique important est la connaissance de gens nouveaux à travers le s.e.l., personnes qui appartiennent à toutes les couches de la société. Les classes sociales, ou le niveau de vie, n'est pas pris en compte, ce qui laisse une grande liberté de manœuvre, sans interdits de classe.

Un des s.e.l. a exposé la création d'un s.e.l. " jeunes " après avoir vu que les règles en étaient raisonnables (voir intervention du dimanche). Ce genre de s.e.l. " jeunes " permet aux jeunes d'acquérir assez tôt une ouverture d'esprit fondée sur l'échange.

Le s.e.l. permet à de nouveaux arrivants dans un endroit de trouver de l'aide ponctuelle. Ces échanges peuvent aller plus loin, et se développent alors des liens qui vont au-delà d'un échange au sens strict. Bien souvent, ces liens ne sont plus comptabilisés.

Les motivations des s.e.l., enfin, ont été brièvement évoquées, à un moment ou un autre. Les s.e.l. peuvent-ils servir à changer la société, le système, ou l'individu ?

L'individu doit-il rester libre de changer ou non, tout en pratiquant des échanges au niveau du s.e.l. ?

Un autre dilemme concerne l'aspect individuel, qui prône le changement de chacun pour que la société évolue, ou l'aspect de groupe, qui établit des règles ou des directives pour que le groupe social évolue, faisant ainsi évoluer l'individu.

Rédigé pour le groupe par Vincent, Gratte-s.e.l.



S.e.l. et autres groupes de citoyens

Rappel de l'intitulé : " s.e.l. et autres groupes de citoyens. Quelles relations les s.e.l. peuvent-ils ou doivent-ils entretenir avec les autres groupements de sensibilité proche ? Sur quelles bases ? Quels engagements ? "

1. Qu'entend-on par autres groupes de citoyens ayant le même objectif ?

a. Les r.e.r.s. Mouvement des Réseaux d'Echange Réciproque de Savoires. Très structurés, subventionnés, intégrés dans le système.

R.e.r.s, r.e.a.s., culture et liberté, staj (formation des jeunes) + une autre association et les s.e.l. se sont rencontrés à Achères (78) en décembre 97. Il en est sorti la création du " mouvement pour un développement solidaire " dont l'objectif est l'élection de groupes acceptant le système tel qu'il est.

La collaboration est possible parfois, impossible souvent. Il y a deux attitudes dans les s.e.l. : leur faire connaître nos valeurs, ou les fuir.

b. Les groupes engagés dans la contestation du système : a.c., autres mouvements de chômeurs, groupes de soutien aux sans-papiers, ras l'front, d.a.l... Là aussi, les avis divergent. Soit pour certains faire passer l'information (réunions, actions diverses) et laisser les adhérents libres de s'engager ou non, à titre individuel. Soit pour d'autres, engager le s.e.l. à titre collectif, sous son titre, afin de donner un poids plus grand à l'action.

c. municipalités, travailleurs sociaux, autres associations alternatives. Rapports variables selon les s.e.l., selon aussi la volonté de ces partenaires (Dijon : travail avec les services sociaux, ouverture du bulletin aux autres associations...)

2. Doit-il y avoir un engagement des s.e.l. dans une action de lutte ?

oui	non
. car le s.e.l. a déjà un caractère subversif	laisser la liberté de choix aux adhérents
. le s.e.l. est déjà une réponse citoyenne à un problème économique, pourquoi pas une réponse politique.	. Limite de l'extension en effectif des groupes engagés
. capacité de mobilisation des gens pour des combats politiques justifiés	. donner une fausse image des s.e.l.
. il faut qu'il y ait des s.e.l. qui bougent et qui fassent avancer les choses	. chercher l'équilibre dans les s.e.l. Atmosphère un peu tendue parfois (s.e.l.17)

Conclusion

Sur les contacts entre groupes de même nature : on parle la même langue. Il est important de s'ouvrir aux autres, de se faire connaître, mais y aller doucement. Choisir ses amis parmi les " fréquentables " (à l'appréciation...) Trouver des thèmes fédérateurs.

Sur l'action citoyenne et la politique, le groupe est partagé. Sur le même objectif (faire évoluer les choses), on trouve deux méthodes, deux processus, un doux et un plus violent.

Il est indispensable que nous nous comprenions et nous nous acceptions pour éviter que cette dualité devienne un antagonisme.

Rédigé pour le groupe par Bérangère, s.e.l. de la Boucle de la Seine

Le s.e.l., le marché et le citoyen

Rappel de l'intitulé : " Le s.e.l., le marché et le citoyen. Atelier autour de l'article de Denis Boyon (n° hors série *silence*).
Comment retrouver le concept de politique en lui donnant un sens large et positif ? Régénérer l'idéal démocratique, comment ? "

14 personnes présentes.

Peu de personnes avaient lu l'article en question. Nous décidons d'une lecture commune et donc de réagir à l'article. Suite à cette lecture, la discussion fuse, tous azimuts. De nos prises de notes, nous relevons 4 grands thèmes :

- Quelle est la place du s.e.l. dans l'espace social ?
- Quelles perspectives le s.e.l. peut offrir socialement/économiquement ?
- Quelle place le s.e.l. veut se faire ?
- Quelle valeur donner au cours de l'échange ?

Le texte du compte-rendu sera écrit au conditionnel, tant il est vrai que nous n'avons pas de certitudes et que nous faisons notre chemin en avançant.

A. Le s.e.l. et sa place dans l'espace social.

Selon l'article de référence, le système actuel comporterait deux étages sans communication entre eux. L'étage supérieur étant occupé par le capitalisme (gros intérêts financiers) ; l'étage inférieur étant occupé aussi par les s.e.l. Les s.e.l. seraient donc intégrés au système actuel. Pour certains, le s.e.l. serait une soupape de sécurité pour l'état. Il est clair que tous les systèmes politiques sont dominés par le lobby économique. Le s.e.l. serait un système qui permettrait de choisir son travail librement.

Le s.e.l. serait une plus juste redistribution de ce qui n'est pas satisfaisant dans l'état actuel (ou système actuel). Le s.e.l. serait une dynamique, une économie qui réponde à tous les besoins de l'individu.

Enfin, peut-être... Le principe de subsidiarité (voir c-r de la journée de dimanche : Jeff du s.e.l. de Martigues) entrerait en jeu.

A la question de savoir si le s.e.l. pourrait offrir un espace de santé à l'individu du type hôpital, une hypothèse de réponse disait que les principaux développements, en médecine, actuellement se font en médecine parallèle.

B. Quelles perspectives le s.e.l. peut offrir socialement, économiquement ?

Le s.e.l. serait un moyen de redistribuer la démocratie. On peut faire ce que l'on souhaite, pour qui l'on veut, dans le but que l'on veut.

Le s.e.l. permettrait une autonomie de l'individu, une prise en mains de sa vie. ...

Le s.e.l. permettrait au citoyen de s'exprimer, d'avoir une sortie économique et une place sociale, de revitaliser aussi l'individu...

Le s.e.l. favoriserait les échanges de proximité. (redynamisation de l'économie locale).

Quelle serait la place du s.e.l. par rapport aux besoins globaux de la société ? Il y aurait nécessité de globalisation en complémentarité à la localisation.

Certains s.e.l. seraient trop proches du système bancaire actuel, de l'économie de marché, d'où la question résurgente : jusqu'où peut-on s'abstraire de l'économie actuelle, dominante ?

Deux conceptions pour arriver à s'abstraire :

Petit à petit, on pourrait arriver à une autonomie totale.

On ne se poserait pas la question de l'abstraction mais on pratiquerait selon le besoin du moment.

Une troisième conception serait revendiquée : la subsidiarité, qui permettrait autre chose.

Si le s.e.l. est commun, la place du s.e.l. est une question immédiate à un moment donné. On y répond avec nos moyens: ce qui suppose que l'on soit capable d'inventer. On n'a pas de réponse pour les autres, mais on essaie de répondre à nos nécessités et désirs sur l'ensemble des questions sociales qui nous importent.

C. Quelle place le s.e.l. veut se faire ?

Un constat : la parole sur le s.e.l. est prise par des personnes extérieures au s.e.l. ou bien mandatées par des organismes du grand capital, monde universitaire.

Les s.e.l. doivent se situer socialement et ne pas attendre que d'autres le fassent pour lui. Mais qui peut parler du s.e.l. en tant qu'entité commune, lorsque l'on voit la diversité des s.e.l. ?

Le s.e.l. ne serait pas subversif mais le deviendrait quand il prendra son autonomie totale.

Deux voies possibles :

- irréductible, subversive
- conciliatrice de l'état

D. La valeur de l'échange.

Pas de discussion. Pas le temps.

Le franc serait toujours une référence (voir sondage). Il existe aussi une économie de don à l'intérieur des S.E.L. (ex : garde d'enfants). La monnaie sel n'exclut pas l'argent(ex : frais de transport, carburant...). Certaines notions sont différentes dans les S.E.L :

- Notion de qualité.
- Notion de prix. La valeur d'un échange dans les S.E.L serait ajusté sur le coût réel (travail et investissement) alors que dans l'économie le prix est plutôt basé sur l'offre et la demande (spéculation).

En conclusion.

Nous n'avons pas abordé l'économie et la politique, ce n'est pas par choix, mais un constat réalisé à partir de nos notes. Nous avons aussi approché d'autres questions qui seront débattues au cours des ateliers à venir.

Rédigé pour le groupe par Roger (sel d'Ile de Ré) et Jean-Michel (Le Baoud D'Albertville)

Jean-Michel rajoute ceci :

1. l'article de Denis Boyon est paru dans un numéro spécial de silence sur les S.E.L. Cet article est la présentation synthétique de réflexions menées dans le cadre d'un travail collectif de recherche soutenu par le mécénat de la caisse des dépôts et consignations et dirigé par Jean-Michel Servet.
2. Dans le compte-rendu présenté aux Vans nous n'avons pas développé le dernier chapitre concernant la valeur de l'échange, quelques idées ressortaient de mes notes, je me suis permis de les faire figurer ici.
(Jean Michel)



Pieds sur terre, tête dans les nuages

Rappel de l'intitulé : “ Pieds sur terre, tête dans les nuages. Comment mieux vivre et mieux affirmer nos valeurs ? Le s.e.l. s'inscrit-il dans une alternative de vie ? Une alternative viable ? le s.e.l. : une nouvelle éthique ? Une société plus solidaire ? ”

Beaucoup de monde dans cet atelier.

Définition du thème

Tout d'abord, nous avons précisé l'intitulé du thème : “ Pieds sur terre ” car le s.e.l. est un outil très concret, bien plus encore que les r.e.s. On échange des biens et des services, c'est du tangible. “ Tête dans les nuages ” car avec le s.e.l., on peut rêver, on a envie d'aller plus loin. Autrement dit “ pieds sur terre, tête dans les nuages ”, comment peut-on, à partir du concret, imaginer un fonctionnement futur qui va plus loin.

Quelles sont “ nos valeurs ” ? Faut-il redéfinir système d'échange local et parler plutôt de système d'entraide locale, qui implique un engagement plus profond ? le s.e.l. est un moyen, mais pas obligatoirement porteur dans sa forme de tout ce qu'on y voudrait mettre, nous rappelle Jean. De même, ce n'est pas parce qu'on les dit ou qu'on les écrit, nos valeurs, qu'on les applique. Pour beaucoup (majorité ? unanimité ?), certaines valeurs sont fondamentales : 1heure de vie = 1 heure de vie, pas de discrimination entre travail manuel et travail intellectuel.

La confiance

Puis le débat a glissé sur la confiance, pendant une heure. Si nous nous sommes tant attardés sur la confiance, c'est qu'elle renvoie à trois peurs :

- peur que les gens abusent du système
- peur de l'incompétence de la personne en face
- peur d'être trahi dans sa relation

Même si pour certains la confiance vient automatiquement dans les s.e.l. car on n'utilise pas d'argent (personne ne peut profiter, s'enrichir, et même s'il profite, il enrichit les autres !), il est fréquent de voir des adhérents observateurs pendant 6 mois avant de faire confiance. Comme si la confiance n'était pas spontanée et demandait un travail sur soi. La confiance, ça se

donne ou ça se mérite ? Le résultat de la confiance est incertain, hors, nous ne sommes élevés que dans des certitudes. L'incertitude est irrationnelle, d'où cette attitude partagée sur la confiance.

Les valeurs

En écho à ce qui a été dit sur la confiance, on a pu revenir sur les valeurs que l'on voulait voir s'épanouir au sein des s.e.l.

- à propos de la richesse . Dans les s.e.l, pas d'enrichissement puisqu'il n'y a pas d'argent. Faux ! rétorque quelqu'un car grâce au s.e.l., untel a trouvé une voiture, un autre a amélioré sa maison. Et puis, il y l'enrichissement personnel de la rencontre avec l'autre...
- à propos de l'éthique. Il n'y a pas d'arnaqueur dans les s.e.l. Celui qui profite enrichit les autres. D'accord, mais pour certains, une certaine vigilance est de rigueur face à ceux qui dépasseraient les bornes de la morale, de la conduite respectueuse envers les autres (échange d'objets volés dans le s.e.l, mains baladeuses...), même si ces derniers s'auto-punissent et se privent ainsi d'un réseau de liens solidaires important.
- à propos de l'écoute de l'autre. L'une des valeurs fondamentales qui se véhiculent dans le s.e.l. est la solidarité au travers de la parole, du lien. La parole est une précieuse et fluide manne. Sans elle, pas de lien, sans lien, pas d'écoute, pas de respect de l'autre. Aller à la rencontre de l'autre, c'est imaginer que " ce que dit l'autre peut être plus important que ce que je pense ".
- à propos de la reconstruction du monde. La France affiche au fronton de ses mairies : " liberté, égalité, fraternité ". L'Etat se veut le gardien de l'égalité, le Marché prône la liberté. On voit bien que trop de liberté tue l'égalité, trop d'inégalité tue la liberté. Et la fraternité ? Les s.e.l. sont (peut-être) l'espace où elle peut s'épanouir et ainsi redonner un sens aux deux autres. Il s'agit davantage de construire plutôt que de saper le monde...il est bien assez détruit comme ça !
- à propos du temps choisi. Seuls les retraités et les chômeurs ont du temps pour s'investir dans les s.e.l. Pourquoi les gens insatisfaits dans leur travail n'auraient-ils pas le droit de choisir leur activité tout en conservant leur salaire. Par exemple, en réduisant son temps de travail, cela permet de créer des emplois ; ce qui réduit le montant des allocations de chômage ; ce " bénéfice " serait redistribué au salarié. Des tentatives ont été réalisées dans la vallée du Rhône : " chèque du temps choisi "...à développer...
- à propos de la valorisation de l'individu. Dans le système actuel, l'homme est défini par rapport à sa productivité et sa rentabilité, à tel point que la proposition " revenu minimum d'existence " a été retenue sous la forme " revenu minimum d'insertion ", dans une logique de donnant-donnant. Les s.e.l. entendent fournir une nouvelle définition basée sur la vie elle-même : tout le monde a droit à l'existence, même les improductifs (handicapés, personnes âgées...); on peut imaginer de récompenser la bonne volonté plutôt que le résultat.

Comment aller plus loin ensemble ?

Qu'avons-nous osé ? Qu'avons-nous rêvé collectivement ? Qu'avons-nous réalisé ensemble grâce au s.e.l., que nous n'aurions pu faire ailleurs ou seuls ? Plusieurs expériences ont été citées :

- Une tentative de camping-car à usage collectif qui a échoué, suivie de la construction d'une maison en bois, en bonne voie de réalisation.
- Une caisse de solidarité, abandonnée au profit d'une acceptation de débit plus important. Moins d'investissement personnel.
- Une expérience d'un revenu d'existence de 1500 grains par trimestre pour chaque adhérent, détruits si pas utilisés. Trop neuf pour tirer des conclusions
- Un VVF s.e.l. en Ardèche. Expérience concluante qui ne demande qu'à se reproduire ailleurs en France, à la recherche d'autres lieux.
- Une médiathèque, bibliothèque, discothèque dans le cadre du s.e.l. Les adhérents mettent à disposition leurs livres, disques, ou cassettes et l'on remarque un grand respect, un grand soin dans ces prêts.
- Demande d'acquisition par une adhérente d'une maison pour la valeur de 300 000 grains. Comment faire ? Vu qu'il y a 400 adhérents, ça ne ferait jamais que 750 grains par adhérent. Elle pourrait produire des produits fermiers...
- Et si l'unité devenait le plaisir ou un sourire ? Là, ce serait une véritable " rêve-évolution ". Ca se passe déjà dans la pratique, mais ce n'est pas systématique, et peut-être pas souhaitable, généralisable.

Conclusion un peu (trop ?) personnelle.

Les attentes face au s.e.l. sont énormes, elles dépassent largement le simple " système pseudo-économique ", mais le plus frappant, c'est de constater à quel point elles sont satisfaites ! Comme si nous étions en train de construire une utopie réaliste, au quotidien, sans précipitation, mais avec force, vigueur, ténacité. Pieds sur terre et tête dans les nuages. Continuons donc à rêver et à agir ensemble, à imaginer des projets collectifs avec des gens qu'on ne connaît pas encore. Faisons toujours le pari de la confiance, le pari du crédit accordé à l'autre, le pari sur l'avenir, le pari sur la vie. Si l'on fait un chemin en soi, on pourra en faire un beau avec d'autres ; et si l'on fait chemin avec d'autres, le chemin en soi sera magnifique... pour le plus grand bien de tous.

Rédigé pour le groupe par Sandrine (Moulins) et Nath (Pyas des Vans)

Intervention de Thierry David. Membre de l'association " observatoire de la mondialisation ", créée il y a un an, qui regroupe des chercheurs, journalistes, syndicalistes et autres personnes " non étiquetées ". Cette association a pour but d'analyser et contrer les effets de la mondialisation économique.

Le thème de l'intervention est l'AMI = Accord Multilatéral sur l'Investissement (" un a.m.i. qui n'est pas amical.. ")
Après avoir posé dans quel contexte le projet a vu le jour, Thierry David fera une analyse des termes de l'accord et de ses dangers, qui donnera lieu à débat.

1. Le contexte.

Depuis la chute du mur de Berlin, il n'y a plus de contre-pouvoir au modèle économique dominant. Cette fin de l'idéologie de bloc a provoqué la fin de la relative tempérance du libéralisme et de la notion de " l'état-providence " Il n'y a plus de garde-fou aux exigences du business international et on arrive à un moment d'intégrisme néolibéral. L'Etat, les collectivités dans leur ensemble, sont conçus comme des obstacles au libre jeu des forces du marché.

Pour opérer cette révolution conservatrice et instaurer ce passage au tout-marché, il y a deux fers de lance qui ont été mis en place récemment, qui viennent s'ajouter à ceux qui existaient déjà : la banque mondiale et le F.M.I. (Fonds Monétaire International), ces deux fers de lance sont l'O.M.C. (organisation mondiale du commerce, obtenue en 1994 après 7 ans et demi de négociations !) et l'A.M.I. (accord multilatéral sur l'investissement).

L'A.M.I. n'est encore qu'un projet : présenté par ses promoteurs comme le " projet de la constitution d'une économie mondiale unifiée ", bien qu'il eusse dû être signé l'an dernier, mais qui ne l'a pas été à cause de dissensions internes et des mouvements de résistance citoyenne. Cet accord a été exigé par les groupes de pression traditionnels : le B.I.A.C. (bureau des industriels qui conseille l'O.C.D.E.), l'US Business Council, la table ronde des industriels européens, la chambre de commerce internationale. Ce sont des lobbies qui exercent une pression constante sur les gouvernements pour un libéralisme total, où les collectivités seraient obligées de faire marche arrière pour laisser place à ces nouveaux opérateurs. Nous sommes bien dans un contexte spécifique de mondialisation économique et financière.

L'O.M.C. s'est créée, il y a 4 ans, dans un contexte d'apathie effrayante du politique et de la citoyenneté ; l'A.M.I. a failli reproduire le même scénario. L'A.M.I. a été préparé par un groupe d'experts attachés à l'O.C.D.E. (le Titanic aussi a été conçu par des experts !, comme l'a souligné Bertrand Tavernier.).

Le différentiel entre l'importance des enjeux et la discrétion des négociations est énorme. Il a fallu quasiment subtiliser les textes dans les bureaux de ces experts et administrateurs pour avoir connaissance du contenu de cet accord.

Le dispositif O.M.C.+A.M.I. a été pensé comme un ensemble pour parvenir à cet ordre " parfait " du business international ; c'est la clôture du processus de mondialisation. C'est un coup contre les Etats et les modes d'organisation collective.

L'A.M.I. a été rejeté une première fois dans le cadre de l'O.M.C. : 15 pays du tiers monde se sentaient complètement lésés par ce projet.. Il est alors présenté dans le cadre de l'O.C.D.E. Celle-ci regroupant les 29 pays les plus riches de la planète (85% de l'investissement mondial), les pays du sud n'ont pas voix au chapitre.

L'investissement est défini comme la condition à la croissance or, il représente 350 milliards de dollars annuels. 70 % vont vers des opérations de fusion et d'acquisitions, c'est à dire de restructuration et de concentration du capital. En plus, les 200 firmes transnationales les plus importantes du monde, qui fournissent 25 % du produit mondial brut ne représente que 0.75% seulement des emplois de la planète. Où est l'emploi ? Où est la croissance ? où est l'emploi ?

Dès le départ, les Etats Unis ont demandé un accord très dur, dans un esprit ultra libéral : aucune contrainte sociale ou environnementale à la liberté d'investir. Pendant 3 ans, les négociations se mènent dans cet esprit intégriste. Il était hors de question de voir une entrave surgir devant cette " sacro-sainte " liberté d'investir. Mais à la fin de 1997 et début 1998, le mur du silence a été brisé par des mouvements de citoyens et un mouvement de résistance civile. 5 pays (Canada, Nouvelle Zélande, Belgique, France et U.S.A.) sur les 29 ont subi des oppositions très fortes et coordonnées. Le texte a commencé à circuler dans un réseau d'O.N.G. (mai 97), après 2 ans de confidentialité absolue ! Il a fallu un travail d'investigation et d'enquête important pour obtenir ce texte, puis l'analyser. Il est rédigé dans un langage technico-juridique incompréhensible et a été présenté par ses promoteurs comme " projet de la constitution de l'économie mondiale unifiée " !

2. Le texte. (400gr., 170 pages)

Il a fallu l'aide de juristes pour comprendre la teneur du projet ! Et l'on peut y lire un certain nombre de propositions scandaleuses.

- définition de l'investissement. Habituellement, l'investissement se définit comme l'action de mettre de l'argent dans un projet qui va produire des richesses. Dans le texte de l'A.M.I., ce n'est plus seulement ça : l'investissement touche toutes les activités humaines, à l'exception de la police et de l'armée. C'est à dire que l'investissement concernerait dans l'accord les entreprises de manufacture ou de services, les ressources naturelles, les terres agricoles, le social, les actifs financiers en

tous genres, la propriété intellectuelle et artistique...tout, sauf police et armée. Les Etats sont cantonnés à leur squelette répressif.

- Traitement national et clause de la nation la plus favorisée. Cette clause permet à un pays d'accorder un traitement de faveur à un autre pays, parce qu'il estime qu'il a des relations privilégiées, ou que ce pays a besoin d'aide... Ce régime préférentiel (discriminatoire !) est considéré comme nuisible à la liberté. C'est une entrave immorale à la liberté d'investir !
- Fin des obligations de résultat. Un Etat, une collectivité locale ne pourrait plus soumettre un investisseur à des objectifs de développement, à une obligation de résultat, à un objectif d'emploi local, à l'objectif d'utilisation des matériaux pour des constructions.
- Logique de privatisation. Tous les secteurs, hors police et armée, sont privatisables. L'A.M.I. tolère les services publics, seulement s'ils " obéissent à des considérations commerciales " (sic).
- Compensations pour expropriation. A l'heure actuelle, quand une collectivité exproprie pour des raisons d'intérêt général, il est normal qu'elle indemnise. Avec l'A.M.I., il y a une extension du domaine de l'expropriation qui est scandaleuse : une législation qui viendrait porter ombrage à un profit ou une espérance de profit, entraînerait une compensation financière. Un exemple récent est fourni dans le cadre de l'ALENA (accord similaire à l'A.M.I. qui fonctionne déjà en Amérique du Nord, y compris Mexique) : une firme (Ethyl corporation) qui produit un additif pour carburant vient d'attaquer le gouvernement canadien qui avait une législation de protection contre le MMT (produit autour du manganèse que l'on accuse d'avoir des effets neuro-toxiques.). Le gouvernement canadien avait interdit la production et surtout l'utilisation de cet additif au Canada. Il existe un dispositif juridique dans l'ALENA (dispositif qui existerait également dans l'A.M.I.) qui permet à une entreprise qui s'estime lésée d'attaquer l'Etat et de faire casser la législation qui s'oppose à une prise de bénéfices. Ethyl corporation a attaqué l'Etat canadien. Ce dernier a retiré sa loi (début août 1998). Le tribunal qui a tranché est essentiellement composé des gens proches des lobbies industriels et commerciaux.

Dans l'A.M.I., le tribunal compétent pourrait être la Chambre de Commerce International, qui représente les 200 firmes transnationales les plus importantes.

Dans cet accord, le plus effrayant est qu'on s'attaque au droit de grève : celui-ci constituerait un préjudice pour l'investisseur et serait assimilé à une expropriation ! Les Etats seraient donc susceptibles d'être sommés d'indemniser les investisseurs.

- Dispositif de règlement des conflits. Un investisseur pourrait dorénavant directement attaquer un Etat signataire de l'A.M.I. pour demander qu'une législation, injustifiée à ses yeux, soit retirée. On entrevoit alors les querelles d'experts. Un exemple actuel est celui des OGM (organismes génétiquement modifiés) pour lesquels une partie de la communauté scientifique déclare qu'ils mériteraient qu'on applique le principe de précaution. Dans l'A.M.I., cela serait inapplicable puisque cela constituerait une entrave à la liberté d'investir et de jouir de ses capitaux.

Les considérations sociales et environnementales passent au second plan par rapport à la " sacro-sainte liberté d'investir ".

- Licence totale en matière de transferts et de mobilité des capitaux. Grâce à l'A.M.I., il serait possible de rapatrier ses capitaux à la vitesse de l'informatique dans le cas où l'économie du pays choisi à l'origine s'avérerait instable. On ne pourrait donc absolument plus maîtriser les flux monétaires internationaux. Aujourd'hui, c'est la Russie qui est touchée par la crise financière, le F.M.I. accorde des prêts mais sous réserve de mutations économiques programmées, et ne sait pas encore s'il va pouvoir octroyer ces prêts. Le F.M.I. devrait voir ses statuts révisés prochainement dans le sens de l'A.M.I.
- Durée de l'engagement des parties contractantes (les Etats, les collectivités locales, ne sont pas nommés comme tels, ils sont des " parties contractantes "). Il devrait s'écouler au minimum 5 ans avant qu'un contractant puisse exprimer le souhait de se retirer. Et la dédite prendrait effet au bout de 15 ans ! C'est à dire que l'engagement serait signé pour 20 ans minimum.
- Roll back et Stand still. Roll back = démantèlement. Stand still = statu quo. Les Etats seraient invités à faire fondre leur législation (droit de grève, environnement...) et se verraient interdits d'ajouter de nouvelles lois. C'est un processus unilatéral, c'est le côté le plus diabolique de l'accord. C'est un accord complètement dynamique, toujours en évolution vers ce " nirvana " néolibéral que nous promettent les acteurs de la globalisation.

L'A.M.I. ne doit pas être signé !

> Une question est posée : " quel peut être l'intérêt d'un Etat à signer cet accord ".

⇒ En d'autres termes : pourquoi les Etats se font-ils hara-kiri ? Les experts ont pris un pouvoir démesuré. Historiquement, les parlements élus ont vu leur pouvoir confisqué par des gouvernements nommés qui se font maintenant retirer le pouvoir par les experts diplômés. Ces experts ont maintenant une autonomie par rapport aux parlements. L'A.M.I. a été monté par des experts du Trésor Public, issus de l'E.N.A. A l'E.N.A. , on a une vision du monde libérale, qui n'est pas le socialisme, ni les économies solidaires.

> A cela, quelqu'un objecte : Ce sont les gouvernements qui demandent aux experts de négocier ! Par exemple, Dominique Voynet ne remet pas vraiment en cause l'accord, excepté sur quelques points précis. Les experts reçoivent des consignes des dirigeants.

⇒ Plus exactement, le gouvernement nomme des négociateurs qui rendent compte régulièrement de l'avancée de leurs travaux. Il y a 29 négociateurs à l'OCDE, au-delà, il y a des groupes d'experts...c'est une pyramide d'analyses, de rédaction

du texte qui sera ensuite présenté aux gouvernements. Quand le texte est présenté, il est déjà verrouillé ; d'une part parce qu'il a été élaboré par des techniciens, d'autre part parce qu'il est difficile pour un Etat de s'opposer à tous les autres. L'apathie du politique s'explique aussi en partie par le manque de compétence technique.

> Une personne s'insurge : les syndicats (F.O., C.F.D.T., C.G.C.) sont présents aux négociations, en tant qu'observateurs, et ils n'ont pas informé leurs bases respectives. Pourquoi se sont-ils tus pendant 2 ou 3 ans ?

⇒ La C.G.T. n'est pas représentée, elle est l'un des acteurs principaux de la contestation de l'A.M.I. en France, avec S.U.D. Les syndicats ne sont pas complices, plutôt otages. Au près de l'OCDE, il y a un bureau des syndicats, mais ces derniers sont traités de manière affligeante ; on voit très bien dans les comptes rendus que l'OCDE obéit plutôt au BIAC.

Après ces quelques précisions, on revient à la contestation du projet et ses étapes.

La découverte du contenu de l'A.M.I. a fait l'effet d'une bombe, mais dans des groupes très restreints, dans un premier temps. Dès 1995, il y a un groupe d'organisations non gouvernementales, d'Europe, d'Asie, d'Amérique du Nord et du Sud, qui est en alerte : le forum international sur la globalisation, qui siège à San Francisco ; et dès 1997, ce réseau organise la diffusion du texte. C'est comme ça que l'observatoire de la mondialisation, à travers deux de ses membres qui font partie du forum, va être au courant. Le réseau culture s'y intéresse aussi. Les artistes ont été informés par Bercy (ministère de l'économie) en 1995. Ils se sont révoltés, et ils ont prévenu autour d'eux. L'OCDE pensait " se les mettre dans la poche " en soutenant l' " exception culturelle ". Ça n'a pas marché , grâce à la mobilisation et la lucidité de certains !

L'observatoire de la mondialisation a dirigé son action vers le politique. 4 députés ont bougé : Lefort (PC), Cochet et Mamère (Verts) et Lang (PS). Ceux-ci ont informé leurs pairs. Aujourd'hui, il y a entre 40 et 70 députés qui connaissent le projet.

Cela a permis d'organiser la contestation au moment de ce qui devait être l'avant-dernier cycle de négociation. La signature devait intervenir en avril dernier. Dès février, un collectif de 70 groupes s'est mis en place (dont S.U.D., C.G.T., Coordination des sans papiers, mouvements des chômeurs, mouvements des sans logis et sans droits), en soulignant qu'avec l'A.M.I., c'est le pillage organisé, toutes les protections sont levées ou attaquées. Cela voudrait dire des déplacements massifs de population, sans parler des risques de catastrophes écologiques et de souillage, de pillage des forêts et de toutes les ressources en eau (qui, on le sait, d'ici 30 ans, poseront un problème de survie de la planète). Ce collectif a fait la jonction avec les milieux de la culture. Parmi les actions : communiqués de presse, occupation des alentours de l'OCDE, 6 heures de forum sur les dangers de la mondialisation et de l'A.M.I. sous les fenêtres de l'OCDE. Il y avait là 500 représentants internationaux, syndicats, animateurs d'associations, et aussi des s.e.l. L'opposition civile est à son comble, alors que les Anglo-saxons, Pays Bas et Allemagne, veulent absolument obtenir la signature en avril. L'A.M.I. a été suspendu pour 6 mois (on en est au 4°), mais n'est pas enterré et reste dangereux.

Ce mouvement de résistance est en train de se coordonner internationalement.

La position du gouvernement est modifiée, celui-ci émet 4 réserves : exception culturelle, levée des lois de protection d'investissements vers certains pays (Iran, Cuba...frappés de boycott actuellement), pas de dumping social ou écologique (ex : venez chez nous, on n'a pas de lois sur la pollution !), pas d'atteinte à l'intégration européenne : la préférence européenne doit primer (la clause de la nation la plus favorisée va à l'encontre des accords de Maastrich). La France se veut être l'un des gouvernements les plus résistants à l'A.M.I. Ces conditions ne sont pas si mauvaises, si elles sont tenues jusqu'au bout...mais elles ne sont pas tenables. C'est l'exception culturelle qui est d'abord demandée, sur le reste, le gouvernement français n'est pas si ferme.

La contestation de l'A.M.I. doit rester très forte : information, engagement dans une démarche d'opposition, création de collectifs... Le mois d'octobre sera crucial, les négociations devant reprendre à cette date. L'A.M.I. n'est pas enterré, il reste très menaçant.

Du 21 au 28 septembre : semaine internationale d'actions et d'initiatives contre l'A.M.I.

Ce qui était un moment historique pour les partisans de la globalisation (chute du mur...) pourrait, par un effet boomerang, devenir une formidable remise en cause de ce système-là, qui est en train de nous être imposé de façon programmée.

Les mouvements sociaux, les collectifs, organisés et coordonnés sont indispensables : c'est le seul moyen d'endiguer ces vagues néolibérales. La pression qu'ils peuvent exercer est nécessaire, sans elle, les gouvernements ne subiraient que les pressions des lobbies des investisseurs.

Il faut être très vigilant sur ce qui se passe au F.M.I., à l'OCDE, OMC, banque mondiale, parce que lorsqu'on met un projet au grand jour, cela produit un effet " torpille " : " stratégie Dracula ".

Il faut articuler le réactif et l'alternatif. La réponse à l'économie mondiale n'est-elle pas l'économie locale ?

Finalement, l'A.M.I. pourrait être une chance car il offre en 170 pages (3 ans d'élaboration), un condensé lisible, intelligible du projet néolibéral. Tout y est : carte blanche aux entreprises transnationales et aux fonds de pension (mode de gestion par capitalisation des retraites aux Etats Unis), mépris des questions sociales et environnementales, muselage du politique et des institutions élues. C'est une occasion unique de contrer le projet néolibéral et poser notre utopie contre la leur.

Pour en savoir plus :

Une brochure (prix coûtant, + frais de port, 38 f. pour 10 exemplaires, port inclus, chèque à l'ordre de "coordination contre l'A.M.I.") "l'A.M.I., non merci" à commander à : Observatoire de la Mondialisation . Coordination contre l'A.M.I. 40 rue de Malte. 75011 Paris

Un ouvrage collectif "A.M.I. ; attention, un accord peut en cacher un autre". (62f.) Genève 1998. A commander par téléphone : 00.41.22.731.59.63

On peut se procurer (peut-être) le texte de l'A.M.I. en le demandant à : OCDE. 2 rue André Pascal. 75016 Paris ou à l'Observatoire de la Mondialisation, ou sur le site internet du monde diplomatique <http://www.monde-diplomatique.fr>

A voir également : www.attac.org

On peut aussi contacter Thierry David (ou Alain Bertrand) par courrier électronique : ecoropa@magic.fr (préciser le destinataire dans l'objet du message)

Une intervention de Thierry David (ou quelqu'un d'autre) est possible ("en échange d'un kilo de fleur de sel")

3. Le débat.

D'une manière générale, les participants sont consternés par cette tentative de dispositif de la mondialisation. L'exposé fait un effet d'horreur à beaucoup, vous vous en serez douté...ça fait froid dans le dos !.

◆ Quelqu'un mentionne que c'est l'édification d'une pyramide d'un pur cristal, c'est la tentative d'établissement de la dictature absolue de la marchandise. La riposte doit être à cette mesure.

◆ Quelqu'un explique que les travers de l'A.M.I. existent déjà : les restaurateurs français ont demandé des dommages et intérêts au gouvernement allemand pour pallier les manques de retours d'investissements liés aux fermetures anticipées, à cause des supporters hooligans.

⇒ C'est vrai qu'on est déjà dans l'ordre du capital. Mais il ne faut pas confondre un ordre de fait et un ordre de droit (par exemple, la criminalité existe, mais si on légalise le crime, on change de phénomène).

◆ Quelqu'un demande ce qui se passerait si la France seule refusait de signer. N'y a-t-il pas une vigilance à avoir aussi face aux autres pays, et pour les pays plus faibles ?

⇒ Les pays du sud et les pays vulnérables par rapport à cet ordre économique ne sont pas associés à la discussion. Seuls les pays riches le sont. Un retrait de la France n'est pas envisageable, économiquement, la France ne peut pas se désolidariser de l'Europe. Et pour l'exception culturelle, il faut être prudent, ce serait la cerise sur le gâteau empoisonné. L'arrêt de l'A.M.I. se joue forcément au niveau international. Il faut articuler les différentes campagnes pour montrer qu'il existe une contestation internationale, face à cette agression internationale dès septembre. Il y a des journalistes qui font un réel travail d'information à ce sujet (Le Monde diplomatique, Daniel Mermet, sur France Inter, Charlie Hebdo, l'Humanité, Libération, Arte...), on n'est plus dans le silence absolu.

◆ Quelqu'un souligne que dans l'exposé qui a été fait, on parle peu du but de l'investissement qui est le profit. Personne ne remet en cause le profit financier. Dans les dépenses financées par les contribuables, quelle est la priorité : faire des routes pour relier les zones industrielles, ou le social ?

⇒ Le rejet de cet accord se fait sur la base du rejet de cet ordre économique qui ne voit qu'à court terme et met 4/5 de l'humanité au banc et se dogmatise autour de la notion de profit. Un phénomène se met en place actuellement : les normes de rentabilité internationale. Si une entreprise cotée sur les marchés boursiers se trouve en dessous de 12% de retour sur investissement, les fonds d'investissement peuvent s'en désintéresser. Le désintéressement des investisseurs génère inévitablement des suppressions d'emplois. (ex : Kodak a licencié 10 000 personnes l'an dernier alors que 1 milliard de bénéfices avaient été annoncé. Les experts de Wall Street estimaient que la progression était insuffisante pour maintenir les investisseurs sur ce titre. Il fallait faire mieux, donc, ils proposaient 20 000 suppressions d'emplois !). La globalisation est dénoncée au niveau de l'éthique mais aussi de la viabilité économique. Les conditions de crise financière sont réunies (bulles spéculatives, investissement qui se déconnectent des productions). Il faut préparer les alternatives, des canots de sauvetage.

◆ Quelqu'un constate : finalement le capitalisme est en train de réussir là où le communisme a échoué. L'A.M.I. pose un problème, mais tous les systèmes alternatifs se sont écroulés alors que le capitalisme continue à se perfectionner. De plus, il faut se méfier des approches catastrophistes .

⇒ L'A.M.I. dépasse les conflits gauche/ droite. Ce n'est pas du "catastrophisme", mais une réalité. Les Etats sont invités à démanteler l'Etat-providence et renforcer l'Etat policier. Ce n'est pas de l'idéologie, c'est dans le texte. La victoire du capitalisme ne signifie pas qu'il a raison. On ne peut pas avoir de jugement moral.

◆ Une personne explique que le capitalisme s'appuie sur une caractéristique humaine : tendance à vouloir faire du profit. C'est pourquoi l'éducation est nécessaire.

◆ Ce qui fait la force du capitalisme, c'est son côté ludique. Les capitalistes des fonds de pensions sont surtout des prolétaires. En définitive, ce sont les pauvres américains qui détruisent le monde. On peut critiquer le capitalisme, mais il faut surtout proposer une dynamique différente.

⇒ En terme d'alternative, il existe une démarche de rédaction d'un traité des peuples, de principes imprescriptibles que tout acteur économique devrait respecter. C'est un début de début de chantier. Le projet sera rendu public en octobre et la consultation sera large. Les s.e.l. pourront sûrement apporter de leur expérience au sein de cette démarche.

- ◆ Une question est posée : " quels avantages sont avancés aux Etats pour les faire signer ? "

⇒ Les arguments commerciaux et promotionnels mis en avant se basent sur la théorie que l'investissement est moteur de croissance. En vérité, il sert surtout à racheter des entreprises et à fusionner avec d'autres. De plus, on sait bien que croissance et emploi ne sont pas forcément liés.

- ◆ Quelle alternative locale peut-on opposer ?

⇒ Redonner sens à l'économie locale permet d'éviter de passer par ces grands circuits qui produisent des effets sur les conditions de travail, l'aliénation mentale, etc...Cela permet d'orienter sa consommation. Il y a une citoyenneté dans la consommation. La formule " agir localement, penser mondialement " pourrait être élargie : " agir localement et agir mondialement ". L'absence de contre pouvoir est un vrai danger . Les alternatives sont à construire, à développer.

Jacques témoigne : Nous, africains on a peur des exterminations physiques qui se font actuellement, des tribus qui disparaissent. Des propriétaires terriens entre le Tchad et le Cameroun se sont opposés à l'exploitation et au transport du pétrole sur leurs terres. Le Tchad a du pétrole. Pour l'extraire, Elf et consorts ont décidé d'ouvrir des canaux du Tchad jusqu'au Cameroun. Une expropriation massive, sans indemnité, a été entreprise. Certains propriétaires s'y sont opposés. Les Etats ont alors invité les chefs des villages concernés par le tracé. Ces derniers sont venus, croyant qu'on allait négocier avec eux. Ce sont des mitraillettes qui les ont accueillis : 350 morts. Ce qui a été prévu se fera.

Des manœuvres se font pour que le continent se dépeuple. Il y a des guerres un peu partout, provoquées par les tensions créées par l'Europe. Des armes sont fournies pour que les pays s'entre-tuent. D'ailleurs, on constate que les armes se taisent toujours le temps de rapatrier les européens vers leurs pays. Vers 2050, la population africaine serait suffisamment réduite pour que la recolonisation et l'esclavage recommencent. Seuls les pays dits riches possèdent à l'arme nucléaire pour défendre leurs intérêts, alors que les pays en voie de développement, avec la politique de non prolifération, n'ont pas le droit de posséder cette arme. Avec l'arrivée de l'A.M.I. maintenant, nous ne savons à quelle sauce nous allons être mangés.

Quel avenir pour l'Afrique Noire ? Comment faire pour intensifier l'implantation des organismes forts pouvant nous aider, tels les s.e.l.

- ◆ Comment participer au mouvement d'opposition à l'A.M.I., concrètement ?

⇒ Il faut créer une zone " A.M.I. free " (= libre de l'A.M.I.), c'est à dire empêcher symboliquement les investisseurs de projeter leur implantation. Il faut informer. Créer un collectif local rattaché ensuite au collectif parisien, alerter les syndicats à la base, lancer une campagne pour que la commune se déclare libre de l'A.M.I. (à l'instar de San Francisco, Toronto, Vancouver, Montauban...). Alerter l'opinion publique par la presse locale. Interpeller les élus, députés...Se brancher sur internet (voir liste des sites sur la brochure : " l'A.M.I., non merci "). Multiplier les actions au cours de la semaine internationale contre l'A.M.I., du 21 au 28 septembre.

- ◆ une question complémentaire : en tant que personne, ne risquons-nous pas de nous exposer à des représailles ?

⇒ Les représailles existent déjà. Cet ordre économique ne laisse pas intactes les sociétés. Il est approprié, malheureusement, de parler de guerre économique. Quand on entre en résistance, on s'expose forcément. La citoyenneté, les sociétés, ça existe, c'est le dernier rempart.

- ◆ Quelqu'un propose : dans quelle mesure les s.e.l. ne pourraient pas jouer le jeu des grands trusts internationaux et retourner leurs armes contre eux ; et porter plainte, systématiquement, quand on nous met des bâtons dans les roues, contre les municipalités, les institutions...

⇒ Le fait d'agresser les collectivités municipales n'est pas forcément le meilleur moyen de rendre les choses viables. Les municipalités expriment aussi des intérêts collectifs. Prendre la mesure de cette guerre économique qui se fait souvent à notre insu et entrer de façon non violente, mais consciente et active, dans ce champ d'action, c'est quelque chose que les s.e.l. peuvent faire. C'est l'alternative comme moyen de résistance

- ◆ La taxe Tobin ?

⇒ James Tobin est prix Nobel d'économie. Il a conçu l'idée de la taxe en 1972 : il s'agit de taxer le capital international (0.02%) et utiliser les sommes ainsi collectées pour des œuvres d'intérêt collectif. C'est une idée très noble et intéressante, mais elle ne remet pas en cause les fondements du système de profit, au contraire, ça peut le légitimer d'une certaine manière. Avant d'envisager la taxation du capital spéculatif international, il faut éviter l'A.M.I., sinon, ce sera devenu complètement impossible.

La conclusion est apportée par Emile (bien que certains auraient souhaité continuer...jusqu'à épuisement) : Pour gagner la confiance des gens qui douteraient de ce qu'on leur expliquerait, tant c'est énorme ! il faut collecter le maximum d'informations, brochures, texte du projet, articles de journaux, etc...Et puis aussi, si on prend confiance qu'on est une des forces de changement de la société, on peut gagner la confiance des autres...Alors agissons...au niveau local.

Valeur de l'échange et puits sans fond

Rappel de l'intitulé : " Valeur de l'échange et puits sans fond. Quelle valeur attribuer aux échanges ? Puits sans fond ou corne d'abondance : bienfaits et perversions. "

Nous nous sommes retrouvés une quinzaine à discuter sur le sujet dans un groupe à géométrie variable dont la majorité des participants est restée constante. Un président de séance a été désigné qui sera chargé de donner la parole dans l'ordre où elle aura été demandée. Cette règle, qui sera respectée, a contribué à la tenue du débat. Je vais en rapporter le contenu en l'organisant autour de deux grands axes, dans deux parties distinctes.

1. la discussion sur les valeurs et la mise à jour des idées force qui se sont dégagées au cours de cet échange, parfois vif, mais toujours démocratique, chacun ayant pu s'exprimer.
2. l'exposé des pratiques (forcément basées sur les valeurs définies précédemment).

Je tenterai ensuite de conclure dans le style bilan et perspectives...

1. Relevé des idées force concernant les valeurs

- En premier lieu, a été relevée la contradiction entre le souci de vouloir, au plus près, évaluer un bien ou un service, ...et le fait que nous clamions haut et fort que le plus important, c'est le fait d'échanger. Valeur du bien ? Valeur du lien ?

- Comment évaluer un bien ou un service ? à prix fixe ? à prix modulable ? Sachons réintroduire la notion de " marchandage " trop souvent connotée péjorativement. Nous oublions que le fait de marchander crée déjà un lien entre les deux parties puisque les approches successives permettent de cerner les besoins réciproques.

- Que faut-il prendre en compte pour évaluer un bien ou un service ? Le critère de pénibilité (quand il s'agit d'un service) ? Le critère de valeur affective (quand il s'agit d'un bien) ? valeur affective par rapport à l'objet ou par rapport à celui qui le désire. Le critère de la richesse du demandeur ? Serons-nous tentés de demander plus à celui qui est riche ?

La piste pénibilité semble émerger, encore que cette notion soit variable selon les sujets : ce qui est pénible pour l'un, faire la cuisine, par exemple, peut être un plaisir pour l'autre. Mais nous sommes tous d'accord pour reconnaître que la pénibilité de certaines tâches s'impose à tout le monde ! Il peut, il doit y avoir, toujours, une entente préalable possible.

- Une intervenante de Toulouse fait remarquer que dans les réseaux d'échanges de savoirs, la dimension plaisir était davantage prise en compte, qu'elle ne lui a semblé être dans les s.e.l., qui, eux, introduisent la notion de nécessité et/ou utilité du service à rendre.

- Les faits démontrent qu'on établit plus ou moins consciemment la parité entre l'unité de valeur s.e.l. et le franc...ou encore, qu'on évalue en heure de travail.

Dans la réalité, chacun fait son prix, peu importe...du moment qu'on tombe d'accord. Les prunes seront vendues à 15 cocagnes à l'un...et peut-être 5 à l'autre. Nous ne sommes pas à super-U

- Il arrive même qu'on ne comptabilise plus. Quand l'habitude de l'échange s'instaure et que le plaisir est de plus en plus vif. La trace de l'échange disparaît de la comptabilité...mais demeure dans les cœurs !

Mais à l'inverse, il peut arriver que pour débrayer du système social habituel, pour casse la parité unité de valeur/franc, une action symbolique soit menée selon laquelle un bien ou un service sera immodérément évalué.

Et là, je ne résiste pas à l'envie de vous raconter une très courte histoire en forme de blague qui illustre parfaitement le propos : M. Dupond est le propriétaire d'un horrible chien dont tout le monde se moque...mais lui, prétend que ce chien a une grande valeur : 10000 francs et qu'il peut le vendre à ce prix le jour où il le décidera. Deux semaines passent et M. Dupond revient sans son chien. Ses amis l'interrogent, goguenards : " alors, ton sale klébard ? tu l'as enfin vendu ? " Bien oui. " 10000f. ? " Bien sûr...comme je l'avais dit : contre 2 chats de 5000 francs ! !

Dans la foulée, notre ami italien fait remarquer que la monnaie locale peut avoir une double mission :

1. donner une valeur à la chose
2. donner une valeur à l'échange.

Et là, on entre dans une autre dimension et l'on se met à l'abri de certaines attaques de l'Etat.

- La monnaie locale DOIT CIRCULER elle ne doit pas être capitalisé...Certains avancent même l'idée qu'elle devrait être fondante. ...faut-il alors avoir un comptable, ou un compteur ?

- Les échanges sont le support et/ou l'expression de la solidarité (Pierre, sel solidarité de Strasbourg)

- Tout n'est pas quantifiable : la qualité d'une écoute, une parole réconfortante, un brin d'humour, une certaine forme de complicité, ont-ils un prix ? (Mylène)

- Mais que faire quand il y a un besoin réel et urgent d'argent, d'espèces débouchantes : payer une assurance voiture par exemple.

Un échange assez vif s'ensuit :

chacun doit trouver ses limites, ses réponses, à son questionnement, disent les uns
le problème reste posé pour déterminer ce qui est bon dans son principe, répondent les autres

- La pratique des s.e.l. peut permettre de trouver (ou retrouver) une identité car elle peut être valorisante (Saïd de Strasbourg)
- Ce qui est enthousiasmant, c'est de voir réintroduit le principe d'égalité dans l'échange. Sus au paternalisme.

2. Repérage des pratiques locales

a. En ce qui concerne le démarrage et le fonctionnement d'un compte.

- A Dijon, Sophie nous parle de son s.e.l. (150 adhérents, vieux de 18 mois) : on n'y échange que des services. 1heure = 20 grains ; ou des produits sans valeur marchande, qui n'ont pas été achetés auparavant, qui ont été faits main. Tout le reste entre dans les catégories : prêt ou don (je te prête ma perceuse, je te donne mon vélo du grenier)...et le covoiturage ? demande un participant. Ca se règle en francs. Nous achetons tous l'essence à la pompe.
- Pas de puits sans fond, ni de corne d'abondance. La RIGUEUR. De plus, les débits et les crédits sont limités : 600 grains = 30 heures.

Ici, on démarre avec une dette qu'il faut remonter, combler. Ca met la pression...mais ça peut avoir un effet psychologique désastreux.

- Là, on part avec le compteur à zéro.
- Ailleurs, enfin, on débute avec un avoir, un crédit d'accueil, ou encore, on dispose, en certaines occasions (Noël, braderie de printemps...) d'un crédit exceptionnel qui permet d'amorcer la pompe de l'échange. Et ça marche ! Ca suscite l'enthousiasme. Ca crée des conditions favorables à la convivialité car ça revêt un caractère ludique. Les échanges s'en trouvent multipliés et créent du lien sans pousser à la consommation pour autant. C'est la notion de corne d'abondance. Certains introduisent une légère restriction à ce type de pratique, en rendant ce crédit soluble...quoi de plus naturel pour un grain de sel ?

b. En ce qui concerne la "rétribution" de ceux qui font fonctionner la machine : écrivent et éditent le journal, tiennent les comptes, etc..

2 pratiques sont en cours :

- Soit un prélèvement fixe sur l'avoir de chacun ou encore un % sur chaque échange réalisé, est effectué.
- Soit est attribué un certain nombre d'unités que les membres qui en bénéficient auront pour mission de réinjecter dans le système. C'est la notion de puits sans fond préconisée par Daniel dans les Pyrénées Orientales. Ils expérimentent pour voir où ça mène.

A ce propos, Jean-Luc se dit "horrifié" (sic) par une telle pratique. Dans quelle association, dit-il, a-t-on vu des bénévoles rétribués ?

Il lui est répondu : là, il y échange de services : sa compétence (ex :éditer le journal) contre autre chose, des cours de guitare, ou une coupe de cheveux...qu'il pourra acquérir contre les unités de valeur gagnées...et, de surcroît, le "bénévole", ainsi dédommagé en monnaie locale, n'aura pas la tentation de se payer en pouvoir de décision unilatérale, par exemple.

L'important, c'est que les unités de monnaie locale introduites dans le système correspondent à une véritable richesse de biens, de services, de compétences.

Question technique : Pour gérer cette circulation de "richesses", faut-il une comptabilité centrale, ou une comptabilité décentralisée ? (cf la feuille de richesse de Daniel)

Notre ami italien évoque dans la foulée la création d'un compte de richesses commun qui peut être alimenté par exemple par le fait qu'un danseuse qui propose un stage à 8 participants ; chaque participant payera son heure, tandis que la danseuse sera rétribuée pour une seule heure. Les 7 autres allant dans le "pot" ! Par ailleurs, il introduit une idée originale selon laquelle celui qui bénéficie d'un service peut accorder de façon toute subjective à celui qui l'offre, une prime variable en fonction du plaisir éprouvé, en fonction de la qualité du lien établi. Cette prime est, bien sûr, indépendante du prix sur lequel les deux parties étaient tombées d'accord dès le départ. Ce procédé original ne participerait-il pas à revaloriser les personnes qui se sous-estiment ?

Les profiteurs sont vite repérés et facilement exclus de l'échange.

- Ici, les termes d'incitation, de gratitude, gênent ; nous sommes des adultes ! est-il précisé.
- Là, on parle de joie, de fête, d'ouverture et non d'effort : plus on est riche, plus on est heureux, et plus on a envie de donner, et la feuille de richesses partagées circule.

Pointent donc ici et là des notions...oserais-je le mot ? des notions de morale.

Allons-nous fonctionner sur le principe de réalité ou sur le principe de plaisir ?

Allons-nous mettre l'accent sur la RIGUEUR ou sur la SOUPLESSE ?

Certes, il y a des avantages et des inconvénients dans chaque mode de fonctionnement.

Mais, ne sommes-nous pas justement, dans notre diversité, un laboratoire d'idées, un champ d'expériences nouvelles qui ne demandent qu'à être mises en commun pour être comparées, analysées dans leurs réussites et leurs échecs, puis reprises ,

modifiées, ajustées par d'autres. Chaque s.e.l. a son autonomie, précise François du s.e.l. de Cocagne, qui a déjà beaucoup écrit sur le sujet. Il nous propose une série de questions à nous poser pour tenter d'évaluer ce qui a marché ou non, parmi les expériences mises en place.

En quels termes allons-nous évaluer ces expériences ?

En termes de richesses de biens ? richesses d'échanges ?

En termes de bonheur ? Est-on plus heureux quand on participe à un s.e.l. ?...mais, chacun a sa propre idée du bonheur !

Avec quels outils de mesure pouvons-nous évaluer le succès ou l'échec de telle ou telle expérience ?

Réponse : en collectant auprès des adhérents qui accepteraient de participer à cette enquête, les réponses de type " un peu ", " beaucoup ", " pas du tout ", à des questions du genre : en mettant en place telle ou telle pratique, avez-vous élargi la palette des échanges ? telle innovation a-t-elle renforcé le sentiment d'appartenance ? La réciprocité différée invite-t-elle à cultiver la confiance ? A-t-on réduit la peur de l'autre ? A-t-on renforcé sa propre confiance en soi ? A-t-on déclenché la parole ? A-t-on su faire émerger ses propres désirs ou besoins ?

Mais, ceci étant posé...

Comment mesurer ce qui est de l'ordre de l'ETRE, de l'AME, et non plus de l'AVOIR ?

Nous pointons là une tension dialectique dans le domaine culturel. En effet, de deux choses l'une :

ou bien on suppose que l'abondance va donner envie d'aller vers l'autre et d'échanger.

ou bien, on suppose que la pénurie, la nécessité de l'effort, obligeront à le faire.

Or, notre société actuelle est bien trop marquée par l'idée du PROFIT. C'est ce que l'esprit du s.e.l. souhaite casser : c'est la quantité des heures disponibles données aux autres qui fait la qualité, la richesse d'un s.e.l. (François Terris)

Conclusion

Toutes ces pratiques répertoriées dont nous avons essayé de cerner les contours en tentant d'en évaluer les avantages et les inconvénients ne constituent-elles pas, de toutes manières, un embryon de réponse alternative à une société essentiellement basée sur le profit et qui génère d'autant plus d'exclus qu'elle est capable de fournir des biens de consommation !

Cette réponse alternative reste à évaluer pour notre prochaine rencontre, avec une méthodologie et les outils que François Plassard a suggérés.

Rédigé pour le groupe par Elza, s.e.l. de Cocagne



Le s.e.l. et les divers aspects de l'écologie

Rappel de l'intitulé : " Le s.e.l. et les divers aspects de l'écologie. Les s.e.l. peuvent-ils contribuer à bâtir une société plus écologique, plus économe ? "

27 personnes , représentant 25 s.e.l. - La comptabilisation du rapport hommes/femmes n'a pas été effectuée.

3 groupes de s.e.l. : urbain, rurbain et rural.

1. Le premier constat dans la discussion.

Pour les s.e.l. présents, la démarche pour le développement ou la constitution d'un s.e.l. va souvent de paire avec une sensibilisation à l'écologie. L'écologie a été pour certains, un facteur de constitution pour un s.e.l.. ex : sel de Paris, avec la participation au salon Vivre et Travailler Autrement (Salon Alternative et Ecologie), et la prise de conscience sur les questions de co-voiturage pendant la grève de 95, qui a été une raison de regroupement.

L'écologie, pour la grande majorité des participants reste plus une définition de la réalité du quotidien : alimentation " saine ", consommation différente, que l'adhésion à une grande cause idéologique, avec comme approche plus sur la relation de l'autre, de son environnement immédiat qu'un discours sur l'homme et la nature. Pas d'opposition militantiste sur les grands dégâts vis à vis de l'écologie, mais une responsabilisation dans un réel immédiat. L'approche vers l'écologie va souvent de la personne vers l'autre, et ce qui nous entoure, en cohérence avec la démarche que l'on peut avoir dans un s.e.l.

La perception de l'écologie est différente entre les s.e.l. urbains et les s.e.l. ruraux. Les valeurs que l'on donne à l'écologie ne sont pas les mêmes entre les gens qui habitent les villes, les banlieues, ou la campagne.

Ce qui implique que les modes d'action et de sensibilisation sont différents.

Une grande importance est portée à l'écologie dans le sens d'une qualité de vie en complément à la réalité dans un s.e.l.

Les actions sur l'écologie sont souvent concrètes et interdépendantes du développement du s.e.l. On essaie d'avoir prise sur son environnement immédiat dans une demande et un possible du moment.

Il semble que la sensibilisation à l'écologie est plus conçue dans l'exemple que dans le discours. Avec souvent l'engagement personnel pour le choix de la qualité de vie : Le s.e.l. et l'écologie s'épaulent dans des actions. Ex : utilisation et transformation de vieux vêtements comme activité dans un s.e.l. , récupération de matériaux et détournement dans l'auto construction dans un autre s.e.l.

2. Refus quasi unanime de l'orthodoxie

3. La délimitation entre écologie, bio, environnement est souvent assez floue. Et ce n'est pas par hasard qu'on passe un temps assez long sur les questions de consommer différemment, alimentation saine. Des sujets que l'on retrouve en majorité dans les offres et demandes des bulletins s.e.l.

La nourriture et la santé assimilées pour une grande part à l'écologie. Et que la relation que l'on veut faire entre ville et campagne est liée souvent à une question d'alimentaire.

Ah ! le ventre...ça, c'est peut-être commun à tous les s.e.l. ?

4. Les demandes et désirs d'échanges entre s.e.l. urbains et ruraux sont importants sur ces sujets.

Et c'est une demande urgente que nombre de sels voudraient concrétiser immédiatement (e.a. Sel de Paris)

Les représentations des valeurs temps ne sont pas identiques en milieu rural et en milieu urbain. Ce qui risque de poser problème dans l'échange. Comment évaluer à une valeur correcte un produit de l'agriculture. Pour un même résultat, on passe souvent 3 heures d'activité dans la campagne pour un prix qui serait en équivalence ville à une heure de travail.

Valeur commune, oui, mais comment rééquilibrer une échelle de prix des choses qui est un héritage de notre histoire ?

Dans les expériences d'échange de service pour des travaux agricoles, il a été souligné des difficultés d'adaptation aux conditions de travail de la terre. Ramasser des fraises peut paraître intéressant pour une ou deux heures mais devient assez fastidieux quand cela se répète longtemps. L'adaptation n'est pas toujours évidente. Les tours de main que l'on a acquis par l'expérience ne sont pas assimilables et transposables de suite. Des initiatives d'échange peuvent être envisagées soit en forme de stage ou autre, mais cela demande réflexion sur les modules d'application.

Des démarches dans les villes se développent en partenariat de s.e.l. avec d'autres associations pour la création de jardins collectifs, pouvant permettre aux s.e.l. des villes de prendre en charge une partie de leurs besoins alimentaires .

Avec risque qui a été souligné : que les s.e.l. impliqués dérivent sur des logiques qu'ils contestent (insertion).

Une demande de vulgarisation technique a été proposée sur des réalisations pratiques. Les réponses sont que les manuels de techniques ne remplacent pas la motivation et que c'est dans le faire que l'on transmet le plus facilement.

En résumé

Pas d'antagonisme entre écologie et s.e.l., bien au contraire. L'un et l'autre se supportent et se développent ensemble.

Tous d'accord pour une démarche écologique menée à des niveaux différents selon les situations.

Rédigé pour le groupe par Constant, sel de la Grésigne.



Echange et consommation

L'atelier " Echange et consommation " étant particulièrement prisé, il a été décidé de le scinder en deux sous-groupes. Il y aura donc deux comptes rendus sur le même thème.

Rappel de l'intitulé : " Echange et consommation. Le s.e.l. : un outil de compréhension des systèmes économiques ? Une alternative à notre manière de consommer ? Comment sortir de la logique de consommation et de productivité ? Comment se passer de la société marchande ? "

Groupe 1.

Ce compte-rendu, faute d'une prise de note rigoureuse, est totalement partiel et partial . Il diffère légèrement de la très brève présentation faite lors de la restitution effectuée Samedi 22, dans la mesure où l'exposé oral a été improvisé et qu'une relecture de note, plus analytique a été effectuée depuis.

Débat d'une vingtaine de personnes représentant une quinzaine de Sel . La majorité des participants avait déjà réfléchi à ses pratiques de consommation avant de rejoindre ou d'initier un Sel. Quelques uns ont vécu des expériences post soixante huitarde avec tout ce que cela comportait de radical contre une société qui transforme tout en marchandise globalement mise en accusation

Dans un premier tour de table, le sel a été défini comme "un outil pédagogique nous permettant d'appréhender le système économique". " Un merveilleux laboratoire dans lequel on réinvente toutes les histoires de commerce." Il nous permet de mieux pointer les différences entre nos désir de consommation "intelligente" c'est à dire équitable et écolo avec nos difficultés pratiques à consommer effectivement dans ce sens. Cependant, "Je n'ai pas les moyens de pas aller dans les temples de consommation que sont les supermarchés" a affirmé une participante.

Nous nous sommes demandé : Qu'est-ce qu'une consommation intelligente ? On souligne que sur une paire de chaussures Nike à 400 Frs la part revenant aux ouvriers thaïlandais est de six francs. "En 68 on avait conscience de consommer idiot maintenant on a en plus conscience de consommer de plus en plus injuste". L'année 68 n'étant pas le thème du débat (mais comment parler de la consommation et de la société du même nom sans évoquer cette date ?) les participants tentent de se recentrer sur les questions d'Echanges et de consommation en 98 .

Une association "Citoyens et consommateurs" aurait tenté de voir le jour en 1992 . Sa charte incitait ses membres à répondre, avant chaque achat, à ses trois questions:

- Quelle est la qualité du produit ?
- Quelle est son impact sur l'environnement ?
- Quels sont les conséquence sociales de sa production et de sa diffusion

En 1998 avec les Sel, les réponses pratiques progressent-elles ?

Les questions auxquelles l'atelier tente d'apporter quelques éléments de réflexion tournent autour d'une double problématique :

- 1- Le besoin de réduire une consommation injuste, de gaspillage, polluante..
- 2- Trouver les moyens d'augmenter le "pouvoir de consommation" de ceux qui ne peuvent subvenir à leurs besoins.

La réponse pour les membres des Sel autour de la table est donc de diminuer les achats issus de productions inacceptables (alimentation chimique qui s'oriente vers le transgénique ...) et d'augmenter les échanges dans le sel pour se procurer des productions que l'on veut soutenir.

N'importe quel échange cependant ne peut être encouragé dans le Sel . Il doit correspondre à l'esprit du Sel . Exemple d'un commerçant , important des objets bon marché du Népal et autre pays d'Asie qu'il mettait à disposition des adhérents en unités locales. N'est-il pas regrettable que cette pratique, (loin du local et du commerce équitable) puisse être acceptée au prétexte que cela permet aux adhérents de se procurer des menus cadeaux qu'il ne pourraient acheter en francs ?.

Il serait bon de pas cautionner par notre pouvoir d'achat un mode de production que l'on réfute mais soutenir par nos activités un mode de production choisi, que nous définissons ensemble... Il serait bon de pas cautionner par nos échanges des circuits de production et de distribution totalement étranger à notre charte dite "esprit du Sel"

Voilà qui est facile à annoncer mais qui est plus difficile à appliquer. Ainsi pour la rencontre Inter-sel des Vans, afin d'apaiser la soif des tchatteurs il a fallu aux organisateurs envisager l'achat de boissons. Sur la liste des différents breuvages à se procurer figurait, dans une première version, le mot Coca-Cola. (qui serait le mot le plus prononcé dans le monde après yes, ndr!). En toute simplicité, entre deux ateliers réfutant le Coca colonisation, la consommation débile et le matraquage publicitaire à la télé (oui, oui on a parlé de la T.V.!...sans peur de défoncer des portes ouvertes...) nous avons évité de peu de nous abreuver physiquement à la mamelle du symbole de l'Oncle Sam. Un compromis à été trouvé avec l'achat de quelques canettes de Virgin Cola... Pour les boissons made in Sel il nous faut encore attendre...

Cet exemple illustre les difficultés à vivre dans la pratique nos théories généreuses. Au quotidien, la part de transaction effectuée dans les Sel est très faible par rapport à celle qui s'effectue "dans les lois du marché". Dans les Sel on ne trouve pas tout et parfois pas grand chose...

Il nous faut donc à la fois changer nos pratiques de consommateurs (et l'on parle de Boycott comme réponse, en prenant des cibles symbolique) et augmenter notre "consommation" dans le Sel.

Une anecdote illustre ce changement possible de comportement. Dans un sel le cours du poireau est à 20 unités alors qu'il est à 8,70 Frs au marché. Première réaction: pourquoi une telle différence? Après réflexion tournant autour de la question suivante : suis-je prêt à donner 20 minutes de mon temps pour un kilo de vrais, de bons poireaux, des poireaux du sel ? la réponse fut (heureusement!) positive.

Et on constate que le Sel permet de relocaliser la production et que c'est toujours une grande victoire personnelle de ne pas trop fréquenter les temple de la consommation. En tout état de cause, dans et hors du sel, consommer local est toujours préférable...

On observe que, concrètement, dans le Sel nos comportements de consommateurs peuvent changer dans un registre tout différent. L'exemple donné veut illustrer cette transformation. Une esthéticienne au chômage avec enfants, célibataire, en grande difficulté financière, propose ses compétences professionnelles. La très grande majorité des adhérentes de Sel n'a jamais franchi la porte d'une cabine d'une esthéticienne car elles n'en éprouvent pas le besoin. Pour permettre à l'adhérente en

difficulté des gagner des unités, les adhérentes de ce sel de la banlieue parisienne ont maintenant recours à ce type de soins. Le Sel permettrait donc parfois d'avoir accès à une consommation "de luxe".

Tous d'accord sur le postulat suivant : il faut accélérer le changement dans notre manière de consommer et on rappelle que le stop et le covoiturage c'est pas idiot, et que les coop bio cela existe. Et des tentatives de se grouper entre adhérents du sel pour se procurer ce que nous ne savons pas produire sont relatées. Mais Les exemples probants ne semble pas encore bien fréquents. Mais surtout il nous faut acquérir le réflexe Sel . Quand on a besoin de quelque chose, se demander en premier : Est-ce que je peux le trouver dans le Sel ? Et de favoriser le Sel, système d'organisation de production/consommation qui correspond aux valeurs que nous voulons vivre.

Quels moyens employer pour accélérer les échanges dans le Sel ?

La création monétaire semble un outil. Car les s.e.l. sont aussi un laboratoire de recherche sur la création monétaire. " Rien ne m'agace plus que lorsqu'on nous compare à des club de "rencontre !" Ainsi un sel de Nantes distribue 1500 unités tous les trimestres pour stimuler et les échanges et la production, le solde des unités non dépensées étant détruit au bout des ces mêmes trois mois, mais évidemment 1500 nouvelles unités sont automatiquement créditées sur le compte de chacun.... La monnaie fondante type St Quentin en Yvelines est également certainement une voie à explorer. En fait toutes les voies permettant d'augmenter les échanges doivent être expérimentées. Les sel sont des laboratoires d'économies.

Conclusion :

- 1 - Consommer moins de marchandises et favoriser les échanges de biens et de services entre nous, c'est pas idiot.
- 2- Chacun de nos actes d'achats et de nos échanges correspond à un choix de société.

Rédigé pour le groupe par Alain Bertrand, s.e.l. de Paris

*** **

Groupe 2

17 personnes participaient au débat.

Certaines idées sont revenues plusieurs fois. Nous ne suivons donc pas l'ordre chronologique pour factoriser ces idées. Le plan qui se dégage est donc le suivant :

I . Problèmes liés à la société marchande et comportements.

Le poids de la société sur nos habitudes de consommation.

Francs et grains de SEL

II . Alternatives à notre manière de consommer

Avec peu de sous et beaucoup de SEL

La télé

III . Nos regards sur la place et la vocation des SELs

Conclusion générale

I . Problèmes liés à la société marchande

Le poids de la société sur nos habitudes de consommation

- La société nous pousse à consommer dans le superflu et l'excès des produits bien souvent manufacturés par exploitations humaines en France et dans le monde. La surconsommation pose des problèmes écologiques (déchets) et ne résout rien au chômage. On peut parler de " CON-Sommation "
- La société marchande génère de l'exclusion
- Le pouvoir de la télé a été évoqué. On note cependant que les pubs dans les journaux ou au cinéma sont moins dangereuses
- Notons une dissociation entre mode de consommation et organisation des SEL :

Le problème d'errance dans la consommation existe dans les achats excessifs et superflus, mais c'est un problème d'éducation, ou plutôt d'absence d'éducation.

Deux logiques économiques s'affrontent :

- * une consommation centrée sur la satisfaction du revendeur ou distributeur
- * une consommation centrée sur la satisfaction du juste besoin du consommateur.

Or cette consommation plus juste qu'on semble trouver au SEL n'est pas intrinsèque aux SEL. Cela tient plutôt au fait que les SEListes sont sensibles à ce problème. Mais le système SEL nous permettrait tout autant d'échanger des produits industriels et/ou de mauvaise qualité.

Francs et grains de SEL

Une problématique est apparue dans un SEL où des personnes semblaient ne pas avoir compris "l'esprit" du mouvement. Pour eux, le SEL permet de réaliser des économies. Ces gens développent des attitudes de profit, cherchent à avoir toujours plus et se vantent de trouver des produits peu chers en supermarché (comparent les prix).

II. Alternatives à notre manière de consommer.

Avec peu de sous et beaucoup de SEL.

- Nous avons vu l'exemple de la vie de quelqu'un qui, depuis 4 ans, vit sur un petit budget en francs, le strict minimum pour payer les charges et taxes. Tout le reste est acheté en grains de SEL. Nous en avons pensé que cette personne vit pleinement le SEL.
- Ce modèle de vie est-il généralisable et facile à mettre en œuvre ?
 - * Si oui, cela soulève le problème du chômage (personne ne travaillerait)
 - * De toute façon, il n'a pas à être généralisable, car chacun va à son rythme. Il existe des personnes qui n'ont pas la force de choisir un mode de vie alternatif : on ne peut pas leur en vouloir.
 - * Cette problématique est typique de nos pays riches, car beaucoup vivent des situations encore plus précaires dans le monde.

La télé

On a évoqué sa puissance.

- Anecdote : dans les années 80, une grande partie de la Bretagne a été privée de télé pendant 2 ans, suite à une panne de retransmetteur. 2 conséquences suite à cet incident :
 - augmentation de la fréquentation des bars
 - très grand nombre d'associations dans cette région
- La suppression de la télé dans les foyers en Afghanistan a eu des répercussions néfastes sur la population et met en avant une absence totale de démocratie.

En conclusion, la télé est un instrument qui peut apporter tant des choses positives que négatives.

III . Nos regards sur la place et vocation des SEL

- **Le SEL permet à ceux qui ont peu de moyens en francs de s'en sortir.** On l'a vu en II.1. On a évoqué aussi un autre exemple de quelqu'un qui a fait intervenir le SEL dans son déménagement et pour des travaux qu'il ne pouvait pas réaliser seul. Il a réussi par diverses offres à augmenter son crédit et quand il a découvert qu'il pouvait acheter ses fruits et légumes au SEL, plutôt qu'à l'épicerie, il les a achetés là et a réalisé des économies en francs.
 - **Le SEL nous aide à répondre à nos besoins, autant à l'utile qu'à l'agréable.** Ici, nous distinguons agréable et superflu. Par exemple, une personne s'est payé une robe style moyen-âge par une couturière du SEL. Bien que cette robe ne soit pas un produit de première nécessité, elle représente quelque chose qui lui est agréable, un rêve d'enfance. Or, le rêve, c'est tout sauf du superflu. D'ailleurs, n'est-ce pas une fonction du SEL que de donner corps à nos rêves ? Cela renvoie à la discussion de l'atelier "pieds sur terre, tête dans les nuages". On définira le superflu par ce qu'on achète machinalement, sans réel besoin, sous l'effet conscient ou inconscient d'une pub.
 - **Le SEL n'est pas là pour pallier les problèmes d'accès aux biens de consommation. Il est là pour nous permettre d'établir un lien différent au bien ;** pour refuser la complicité avec la société marchande et les exploitations d'hommes et de femmes en achetant au supermarché du coin.
 - **Le SEL nous aide à recentrer notre consommation sur l'essentiel, et éviter les excès.** Rester lucide face aux sollicitations publicitaires. Consommer moins pour consommer mieux, que ce soit dans le SEL ou au supermarché. Il suffit d'être vigilant sur les choix.
 - **Est apparue avec les SEL la notion de choix.** Même si le choix n'est pas entièrement libre (conditionnements culturels, éducatifs divers). Le choix permet de bâtir une société plus juste. Regardons de plus près cette notion de choix :
 - choix de consommation (je choisis ce que j'achète)
 - choix de fréquentation (je peux ne pas m'entendre avec tout le monde, je suis libre de me rapprocher de qui je veux.)
- Le meilleur changement commence par soi-même...

- **Le SEL fait sortir producteur et consommateur de l'anonymat.** Apparaît nécessairement la notion de respect dans le face à face.
- **Le SEL ne doit pas se limiter à un “ ghetto ” de SEListes,** mais s'étendre pour toucher le cœur de la population française dans toute sa richesse, de la caissière à l'ingénieur, du plus jeune au plus vieux...

En conclusion, deux aspects du SEL coexistent :

- Le SEL utilitariste : renvoie à la problématique de ceux qui sont là pour arrondir leur fin de mois. Humain, mais limité.
 - Le SEL politique : organiser le rapport entre les individus pour le bien de tous. Vision plus collective (créer du lien).
- Note : si les SELs permettent de créer du lien, les relations conviviales sont aussi possibles avec les commerçants, la différence, c'est que le commerçant fera quand même payer son produit ou service.

Conclusion générale :

Trois visions concernant la relation des SELs. avec la société marchande se sont dégagées :

- **Les SELs se substituent à la société de consommation** en se rendant autonomes. La mort de la société marchande fera alors émerger le genre humain dans ce qu'il a de plus authentique.
- **Le SEL établit un rapport de force et infléchit le système marchand.** Il faut pour cela que les SELs se multiplient et créent un vaste réseau d'échange. Si un pourcentage représentatif de la population adhère aux SELs en France, l'Etat ne pourra plus rien contre le mouvement. Il faudra, pour que cela soit possible, que les SELs des champs et ceux des villes réalisent l'inter-SEL. Voir le compte rendu de l'atelier : “ jumelage SEL. des villes/ SEL des champs ”
- **Le SEL. vient en complément, car on ne pourra jamais supprimer la société marchande.** Exemple d'une discussion avec un commerçant à qui l'on a dit que les SELs ne nuisaient pas à son commerce puisqu'on ne s'y procure que les produits introuvables ailleurs, et que les économies réalisées permettaient d'aller se fournir chez lui

Rédigé pour le groupe par Valérie, s.e.l. 93

Intervention de Jean-Pierre Barbez. Adhérent du s.e.l. en Puysaie. Retraité du bâtiment (ingénierie, bureau d'études) . Réflexions et écrits sur les s.e.l.

Jean-Pierre Barbez a été invité à la rencontre des Vans pour nous parler des aspects juridiques, suite à un article paru dans le n° hors série de Silence et de sa proposition de création du groupe C.G.Sel. Son intervention ne porte pas à proprement parler sur le juridique pur, mais sur une certaine forme d'organisation.

Le juridique, nous explique-t-il comporte différents niveaux : la volonté divine, la raison d'Etat, les lois, les règles des groupes d'individus, les us et coutumes ; et de tout cela découle l'organisation de la société.

A la fin de son intervention, Jean-Pierre Barbez nous a remis un texte, reproduit ci-après dans son entier, ainsi que sa proposition de charte (à comparer avec la version précédente). Pour une meilleure compréhension de son propos, nous reprendrons certains éléments de sa présentation orale en préambule. Nous relaterons en fin de compte-rendu, les termes du débat, parfois houleux, en tous cas passionné, qui s'ensuivit.

Quelques éléments de la présentation orale

Jean-Pierre analyse les s.e.l., non pas comme un mouvement (qui impliquerait une structure avec bureau, sections, délégations, etc...), mais comme une mouvance ; c'est à dire des groupes indépendants qui ont une conscience collective, une histoire collective, et qui fonctionnent sur la base d'un consensus. La mouvance est l'une de nos valeurs qu'on ne doit pas tenter de (faire) taire.

A cette mouvance, se sont jointes des structures complémentaires telles sel'idaire , sel j'aime, la route des s.e.l., groupe de contact inter-s.e.l., CGS.e.l.

Nous sommes arrivés, selon Jean-Pierre à une étape où le simple consensus ne suffit plus. Il faut s'organiser. Sel'idaire est perçu actuellement comme un électron libre : il rend des services aux s.e.l., mais les groupes qui l'utilisent ne sont pas tenus de le soutenir, ils ne lui confèrent aucun mandat...

Comment concilier cet esprit de mouvance (indépendance) et la nécessité éventuelle de se donner des règles plus formelles ?

Il s'agirait de considérer Sel'idaire dans un rôle de conseil constitutionnel. La mouvance s.e.l. confierait à sel'idaire une ou plusieurs missions. Cela ne signifie pas que Sel'idaire prendrait seul les décisions. L'objectif serait de créer une organisation intégrée dans la mouvance s.e.l. (non plus électron libre), elle pourrait ainsi avoir un rôle de haut parleur (non pas de porte-parole). Par exemple, dans l'hypothèse d'une tentative de noyautage, sel'idaire pourrait dire haut et fort, le monde extérieur saurait que dans la mouvance s.e.l., il y a une structure qui informe des tentatives malveillantes. Sel'idaire aurait bien sûr pour mission d'assurer la transparence Cela passerait par une modification de la charte qui, dès le départ, a été conçue pour évoluer. (la proposition est incluse au présent compte-rendu, la version précédente est disponible auprès de sel'idaire . rue des Bourgades. 07140 Les Vans - nvelle adresse -).

Enfin, du point de vue de Jean-Pierre Barbez, la rencontre des Vans pourrait être considérée comme une assemblée générale des s.e.l. (de sel'idaire ?), au cours de laquelle l'adoption d'une nouvelle charte pourrait être votée.

Texte rédigé par Jean-Pierre Barbez

La hiérarchie juridique

La loi divine - la raison d'Etat - la loi - les règles et statuts - les us et coutumes...

La " mouvance s.e.l. "

Réunie aujourd'hui aux Vans, mouvance, plutôt que mouvement (pas de hiérarchie, section, fédération, etc).

Ce qui nous entoure

Le mondialisme, l'AMI et le " système établi "

Les s.e.l.

Des pionniers d'accord pour vivre ensemble une aventure, mettre entre eux plus de solidarité et moins de monnaie...Autour de cette idée source, idée racine, les s.e.l. se multiplient et des " militants " ont organisé les relations, l'entraide inter-groupes (coordination, ateliers inter-s.e.l., rencontres). A Thiviers, avril 96, la rédaction de la charte a été décidée par vote (1 voix contre, 9 abstentions) et la rédaction de l'info pack, *s.e.l. mode d'emploi*. Ce sont créés l'association sel'idaire, la route des s.e.l., le journal sel j'aime, un groupe de contact G.C.s.e.l. Nous sommes dans un esprit, une situation de " mouvance " sans statuts ni représentants, fédération, porte-parole, sans gourou dans cet esprit de mouvance.

Sel'Idaire

Sel'Idaire a assuré volontairement et bénévolement différentes tâches : rédaction et diffusion de la charte, de sel mode d'emploi, liste des groupes, diffusion des infos, organisation des rencontres, contacts avec les média, les administrations...internet.

Plus il y a de groupes, plus il y a de travail, plus il faudra de temps et de moyens. Nous utilisons tous ces services, et sel'idaire n'a pas de position officielle dans la mouvance.

Le consensus

La mouvance s.e.l. a adopté le consensus sur la charte et sur l'existence de sel'idaire, rôle de services généraux plutôt que de coordination. D'où une ambiguïté qui empêche une avancée collective.

La charte existe, mais personne n'est tenu de signer, de respecter.

Sel'idaire existe mais les groupes peuvent l'ignorer, ne soutiennent pas, avec possibilité d'être noyauté.

Il est dans la nature des s.e.l. de demeurer une mouvance.

La charte

Elle peut évoluer, évolution prévue dans la charte. L'assemblée générale annuelle de tous les s.e.l. (ici aux Vans pour 98) peut être comparée à l'assemblée constituante pouvant modifier la charte. Sel'idaire pourrait alors être désigné pour être une sorte de conseil constitutionnel, ajouté aux rôles qu'il remplit déjà.

Sel'idaire n'a pas de rôle de direction ou de porte-parole.

Sel'idaire s'informe ou informe les s.e.l. du respect ou non de la charte - rôle de haut parleur et non pas de porte-parole, de vigie phare et non de pilote du bateau -.

Buts : dissuasion vis à vis de toute tentative de détournement, de noyautage. Assurer la transparence.

Propositions

1. modification de la charte (rôle de chaque groupe et de sel'idaire redéfini). Voir proposition " esprit du s.e.l. 98 " ci-jointe.
2. trésor de paix. Les cotisations versées par les groupes seraient rassemblées dans un compte NEF. Un compte-rendu du fonctionnement du compte serait adressé à chaque s.e.l. cotisant par la NEF. Chaque s.e.l. décide de son niveau de cotisation (1 ou 2 ou 3 francs par an et par adhérent). Ce compte NEF serait aussi habilité à recevoir des dons, subventions, donations, etc. Ce compte pourrait être nommé " trésor de paix s.e.l. "
3. Donner aux s.e.l. les voix " décisives " dans le fonctionnement de sel'idaire (et non pas des individualités diverses).
4. Donner une place dans sel'idaire à des " membres honoraires " ou correspondants, désireux d'apporter un soutien régulier à la mouvance s.e.l.
5. Donner mission à sel'idaire d'organiser les contacts en réseaux entre divers " spécialistes " présents dans les s.e.l., personnes ressources, et non " commissions " ou " délégations ".

Conclusion

Les points 3, 4, 5 ci-avant n'ont pu être clairement présentés. Le débat est donc ouvert. Mais il faut se souvenir que l'idée de base " s.e.l. ", c'est

- a. la liberté individuelle
- b. solidarité dans un groupe
- c. indépendance de chaque groupe.

Toute forme d'organisation qui ne correspondrait pas à cette idée serait dangereuse pour tous, ou vouée à l'échec.

Les s.e.l. proposent une perspective " divergente ".

Si quelque chose peut changer dans le monde qui nous entoure, celles et ceux qui vont participer à ce changement sont ici ou dans nos groupes s.e.l.

Débat.

• Le vocabulaire

Plusieurs participants se sont opposés à l'emploi des termes : " structure ", " organisation "...il semble évident que pour toutes les personnes présentes, le fonctionnement horizontal doit perdurer, il y a un refus catégorique de toute organisation pyramidale, avec mandat de représentativité. On tient à conserver son autonomie, sa diversité et son respect de la différence. D'ailleurs, de nombreux participants ont rappelé qu'ils n'étaient pas représentatifs de leur s.e.l., et que par conséquent l'idée d'un vote était exclue. Il a été souligné que la rencontre des Vans n'était pas une assemblée générale.

" Mouvance " est un terme flou, disent certains (voir compte-rendu de l'atelier sur ce thème). Le s.e.l., pour certains est un mouvement d'opposition à un système d'oppression.

⇒ Face à ces critiques, Jean-Pierre Barbez reprend sa proposition sous un angle différent : Si on admet de soutenir une structure de service, dit-il, il faut lui donner des moyens, dans le respect de la mouvance, et de la transparence (voir ci-dessus “ trésor de paix ”). L’un des intérêts du schéma d’organisation décrit est de réintégrer sel’idaire dans la mouvance des s.e.l.. Sel’idaire ne serait pas une entité indépendante, mais ce que nous en ferions = sel’idaire serait une émanation des groupes s.e.l. D’après lui, les groupes doivent opérer une prise de pouvoir sur sel’idaire pour que ce soit une vraie démocratie. Il faut s’approprier une conception des rapports démocratiques à la façon des s.e.l. “ Si quelque chose peut changer dans le monde, les acteurs de ce changement sont sûrement parmi nous ”.

Quelqu’un développe à son tour : Jean-Pierre veut éviter le système pyramidal. Il faut que sel’idaire fonctionne à l’horizontale, comme nos s.e.l. Sel’idaire a une action sur nous tous et il faut avoir un droit de regard et d’action pour éviter ce que l’on redoute. Une autre personne se déclare également réticente à toute une organisation trop centralisée, mais estime que face à des dangers comme l’A.M.I., il y a urgence à faire front collectivement.

Cependant, le s.e.l. étant une partie lucide de la société, nous avons le droit et le devoir de réinventer un langage, mais comme le dit François Plassard, pour avoir de bons outils, il faut parfois commencer par de mauvais.

- Sel’idaire

A propos de sel’idaire, tout le monde s’accorde à saluer l’initiative et les actions, à en remercier ses fondateurs et animateurs. Cette association a fait, et bien, un réel travail sans lequel nous ne serions pas réunis ici. Il est difficile d’inventer une nouvelle démocratie. C’est un objectif que nous devons soutenir en nous donnant les moyens de l’atteindre. Pour beaucoup (tous ?), il n’est pas question de donner son pouvoir à un quelconque représentant.

François Terris explique que sel’idaire pose un tas de questions, et qu’il n’a forcément pas répondu aux attentes de chacun. Il faut prendre le temps de s’écouter pour se comprendre. Sel’idaire a de grosses carences, il faut les faire ressortir pour tenter d’y remédier. “ on essaie d’être ouvert, de faire les choses bien...et on les fait mal...” Sel’idaire devrait être chacun d’entre nous.

François Plassard utilise une parabole culinaire (un peu raccourcie ici...)pour expliquer ce que pourrait être sel’idaire. On prépare un grand banquet. D’abord, il y a l’échange de recettes de cuisine qui seraient autant d’expérimentations réalisées dans les différents s.e.l. Il faut se donner les moyens pour communiquer ces recettes. Ensuite vient le banquet. C’est la grande fête, la visibilité de l’extérieur. Il faut préparer ce banquet. Peut-être sel’idaire pourrait être l’intendance qui fait en sorte que la cuisine et le banquet aient lieu.

En tout état de cause, il faut se donner le temps que l’ordre s’invente, ne pas aller trop vite, sinon, on risquerait de retomber dans l’ordre connu. Un autre prolonge ces propos :il faut réfléchir sur ce qu’est la démocratie.

- La conclusion du débat est amenée par plusieurs personnes dans le même sens.

L’utilité de sel’idaire est indéniable. Personne ici ne veut s’approprier le pouvoir (d’ailleurs si certains le craignent, qu’ils fassent partie de sel’idaire !). L’association est devenue “ fantôme ” (cf cpte-rendu de la rencontre de Lyon, mars 98). C’est le moment de définir ce que nous voulons, et comment nous allons le faire. Il faut dépasser nos peurs. Que ceux qui veulent aller de l’avant se réunissent, discutent et fassent des propositions. On peut imaginer la création de réseaux par thèmes, un principe de délégation au coup par coup, avec une mission précise...de manière à partager les responsabilités et les services. Refuser toute forme de structuration, c’est s’exposer à l’anti-démocratie ; parce que, même sans structure démocratique, il y aura quand même toujours quelqu’un pour rencontrer le secrétaire de Martine Aubry !



esprit du sel 98

Je n'ai pas recopié la proposition de charte de Jean-Pierre. Elle a été photocopiée directement. Je pourrai éventuellement le faire ultérieurement, si on me le demande.

Rappel de l'intitulé : “ Mouvements, mouvances. Atelier autour de l'article de Jean-Pierre Barbez (n° hors série de *silence*). ”

Les s.e.l. :

Un mouvement...une mouvance... !?

Un groupe de 7 à 8 personnes a poursuivi la réflexion amenée samedi matin par l'exposé de Jean-Pierre Barbez qui est resté dans cet atelier, ce qui a permis de préciser mieux son exposé.

Le titre de cet atelier est lié au titre de l'article paru dans la revue Silence (spécial s.e.l.), titre qui a été décidé par les rédacteurs de Silence.

René proposa de rajouter “ mutances ” à ce titre, car nous sommes à l'entrée d'une mutation de l'organisation humaine. (collective et personnelle).

Le poids des mots.

Chacun de ces mots “ mouvances/ mouvement et mutances ” renvoie en chacun à ce qu'il est avec ses rejets, ses peurs, ses aspirations et sa constitution culturelle ou ses choix politiques, ce qui entraîne beaucoup de malentendants (dixit Roger).

Pour les uns, “ mouvement ” est plus positif que “ mouvances ”. Pour d'autres, c'est l'inverse. “ Mouvances ” renvoie aussi à “ communauté avec crainte de perdre son identité ”, pas des sables mouvants, mais une construction permanente, jamais achevée, une anarchie intelligente, une auto-gestion, ou auto-organisation.

Le côté flou de la “ mouvance ” est positif pour certains : vivons heureux, vivons cachés dans l'informel, dans le brouillard, comme 1/3 des s.e.l. qui ne sont pas représentés ici et continuent néanmoins leur chemin = le meilleur système de défense car ainsi nous sommes insaisissables.

Par contre, “ mouvances ” est négatif pour d'autres par peur d'être floué tellement, cela n'est pas assez clair car sel'idaire pouvant être noyauté très facilement ; négatif aussi car cela induit plate-forme/ charte/ structure, d'où exclusion et contrôle, peut-être.

Pour Camille, “ mouvance ” = l'intérieur des s.e.l. et “ mouvement ” = à l'extérieur : je ne vois pas la nécessité d'une reconnaissance publique et institutionnelle.

Pour Jean-Pierre Barbez

La mouvance = du flou artistique, sel'idaire est un électron libre qui n'est pas l'émanation des groupes s.e.l. qui doivent rester autonomes ; il faut donc un haut-parleur

- qui favorise la circulation des infos, des “ recettes ” venant des s.e.l., des réussites.
- qui donne des missions à des groupes s.e.l.
- qui soit réellement l'émanation des groupes s.e.l.
- qui croise et vérifie les infos sur un secteur organisé en secteurs d'activités à partir de gens qui se connaissent entre eux, surtout pas de structure pyramidale/ hiérarchisée.

D'où ses propositions croisées :

- révision de la charte par les s.e.l. qui y ont adhéré (et les nouveaux qui voudraient y adhérer).
- transformation de sel'idaire comme émanation des groupes s.e.l., ce qui est inscrit dans la charte.
- tout cela ratifié par un forum des s.e.l. édifié en assemblée constituante (ou mieux par le forum d'aujourd'hui, même si les représentants des s.e.l. présents aujourd'hui ne sont pas mandatés !)

Pourquoi tout cela ?

Pour franchir une marche supplémentaire afin d'éviter d'être floué par un sel'idaire noyauté, non représentatif, trop loin des groupes s.e.l. et pour être plus efficace dans la transmission ou la circulation de l'information.

Mais, objection, votre honneur !

- les s.e.l. doivent rester autonomes, libres de ne pas adhérer à la charte, ni à sel'idaire, et pourtant venir au forum, (comme Roger du s.e.l. de la Rochelle)
- les s.e.l. doivent rester un lieu de paroles où chacun peut prendre la parole (pas toujours les mêmes) et devenir plus un lieu d'écoute.
- les s.e.l. doivent rester un lieu de rêve comme celui de Claude, qui “ aspire à voir le frémissement, le tourbillon qui devient vague, se transformer en une déferlante qui emporterait tout sur son passage, sans être une structure type parti ” : “ je n'ai pas envie qu'on me casse mon jouet qui est flou ou flasque, parfois piquant ou tout doux . ” ou le rêve éveillé que j'ai

exprimé : y a-t-il un autre lieu collectif où se retrouvent des personnes d'origines aussi diverses (libertaires, gaullistes, autogestionnaires, non politisées, syndicalistes, écologistes, non-violentes, croyantes, athées, agnostiques), aussi au niveau professionnel (paysans, salariés, privés d'emploi, retraités) pour faire ensemble, au-delà de leurs boutiques partisans, syndicales ou chapelles ? C'est une richesse formidable.

- Les s.e.l. doivent rester un " espace de créativité " (dixit Luc) où l'imaginaire est suscité non sans entraîner des prises de risques et des décharges émotionnelles, des conflits (le moins possible), et des utopies concrètes.

Les s.e.l. sont un laboratoire d'expériences pour la société globale présent et à venir, pas un parti, ni un syndicat, ni une chapelle...

Aussi, sommes-nous condamnés à inventer des formes d'organisation nouvelles, où les questions du pouvoir (et du pourquoi ce pouvoir ?) et de la circulation de l'information seront posées aussi bien dans leurs moyens que dans le sens à leur donner = à chaque fin ses moyens !, et reposées chaque fois que cela sera nécessaire.

Nous avons entrevu plusieurs problèmes possibles, ou plusieurs rêves, peut-être complémentaires, défendus par des personnes sincères, que j'ai réparties ainsi :

- les crucifères : ceux qui croient nécessaire de compléter le plan horizontal par des réseaux verticaux, en liaison avec sel'idaire (le risque : une centralisation plus ou moins démocratique ! et le problème de la délégation du pouvoir)
- les internautes : ceux qui pensent à utiliser internet aux multiples entrées et distribuant par paquets. les risques : le spécialiste d'internet qui met en forme et trie ce qui doit passer ! séparation entre ceux qui ont internet et ceux qui ne l'ont pas. (A corriger par Jeff)
- les décentralisateurs : pour 10 à 20 haut-parleurs, structures locales recevant et diffusant les infos (après vérification auprès des voisins) pour éviter une seule structure gardant le pouvoir.
- les musiciens : préférant la caisse de résonance à l'intérieur des s.e.l. qui recevrait les infos de tous et les répercuterait à tous en élargissant à l'Europe ou à d'autres continents (par des jumelages de s.e.l., vu à Viols le Fort, lors des rencontres internationales)
- les " arachnophiles " : privilégient la toile d'araignée avec nœuds d'information à l'image du réseau français d'infos sur les luttes zapatistes au Chiapas (dixit Roger), à effet tache d'huile.
- les pragmatiques : la valise circulant au niveau local avec personnes-relais
le CD-Rom à venir qui va être réalisé par la fondation Danielle Mitterrand (voir Bérange)
le journal
- Les " basistes " : qui n'adhèrent pas à la charte, ni à sel'idaire, mais qui à l'image du s.e.l. de la Rochelle privilégient l'a.g. ou le c.a. élargi, des équipes tournantes dans les tâches (réalisation du catalogue, relations, journal, éthique, etc) et qui verraient la même chose au niveau de sel'idaire.

Conclusion subjective à corriger par les autres carrefours.

Les s.e.l. coordonnés pour l'intendance, la circulation des infos = oui, tous d'accord ! (avec tous les moyens à notre disposition)

pour la cuisine interne, tout dépend comment et pour quoi faire ? (a priori, éviter le haut-parleur central)

pour le banquet et la reconnaissance publique à l'extérieur = pas de précipitation, au risque de provoquer plus de rejets, respectons le rythme de compréhension de chacun car dans la société, c'est souvent les plus lents qui trinquent, qu'on laisse sur le carreau (ou que les plus malins ou rapides manipulent), et surtout, n'oublions pas, comme le fait François Terris (malgré l'AMI, notre ennemi) d'observer et de penser au coucher du soleil sur la montagne, de faire la fête, de ne pas se prendre trop au sérieux ! et de miser sur la joie de vivre !

rédigé pour le groupe par Alain, sel du Pays des Vans

Rappel de l'intitulé : " Inter-s.e.l. Jumelages s.e.l. des villes/ s.e.l. des champs ? Marchés inter-s.e.l. ? La route des s.e.l., route de l'hospitalité ? De l'inter-s.e.l. au niveau régional, national, international ?.. "

Des intervenants expliquent pourquoi ils se regroupent à plusieurs s.e.l. ou plutôt pourquoi ils établissent des rapports avec des s.e.l. voisins :

1^{er} intérêt : peu d'actifs dans un s.e.l., donc plus de chances de trouver des échanges en élargissant l'horizon

2^{ème} intérêt : besoin d'importer des choses de la campagne, insuffisance du marché alimentaire en s.e.l. urbain

autre souhait : changer les rapports consommation/ production. Donc, des réseaux villes-campagnes pourraient permettre des échanges et la circulation de produits de meilleure qualité ; briser les clivages ville/campagne ; les sans travail des villes pourraient venir bosser ici (chantiers construction). On pourrait songer à un lieu d'hébergement pour eux.

Intervention : Dans le Vaucluse, s.e.l. mi-urbain, mi-rural, possibilités de récupération de beaucoup de produits de base pour les démunis mais résistances persistantes dans les s.e.l. voisins (craintes de dérapages, de difficultés comptables)

Constant : l'organisation de la consommation est facteur d'écologie. La ville a besoin de produits sains, il y a une grosse demande. De plus, quels rapports peut-on concevoir entre s.e.l. ? commerciaux uniquement ? échanges humains ?

Marc (44) : Il faut casser les barrières géographiques, le désir de se retrouver doit primer, les difficultés techniques sont secondaires.

Des intervenants évoquent ensuite les difficultés techniques, comme le manque de parité entre monnaies, le déséquilibre entre les échanges (ex : trop d'huîtres dans un s.e.l. parisien). Valérie témoigne : " entre s.e.l., on établit une parité : 1 pélou = 1 pavé : 1 unité = 1 unité.

Existence de grands marchés inter-s.e.l.

L'illégalité des échanges en monnaies locales dans le pays est vaguement évoquée

Le problème de désaccord entre adhérents et " directions " de s.e.l. refusant les échanges inter-s.e.l. est évoqué. Les gens échangent parfois de gré à gré sur un marché, les adhérents sont responsables à titre individuel.

Au s.e.l. de Dijon, on estime nécessaire d'avoir une base d'échanges égalitaire comme 1h=1h.

Le débat se poursuit sur les problèmes de parité, certains préconisent et témoignent d'un abandon de la compta. Une intervenante souligne qu'il y a des problèmes psychologiques, des blocages chez les gens, il faut l'accepter ; elle-même s'est lancée à titre individuel dans un hébergement non comptabilisé.

Jean, de Perpignan, souligne la valeur de l'expérimentation, l'aspect libérateur à dépasser ses peurs. Il note que ça marche.

Constant dénonce le risque de bureaucratie, de gros boulot lié à la compta, donc, la simplifier au moins. Par chez lui, ils sont dans la logique du don, du regroupement pour vivre autant entre personnes qu'entre s.e.l.

Cette logique est perçue par certains comme un but à atteindre mais d'autres soulignent qu'on ne peut précipiter la volonté des gens. Le débat sur la confiance, sur le déséquilibre entre les hyper-actifs ou les hyper-généreux et ceux qui ne peuvent rendre prend un certain temps ; puits sans fond et suppression de la compta adoptés par certains sont évoqués, ce qui conduit à soulever le problème de l'élitisme. Doit-on rebuter les gens pas prêts ? les effrayer ? aller de l'avant avec les convaincus seulement ? On évoque l'intégration de la fameuse " caissière de super-U " comme une nécessité morale et politique.

Témoignage à nouveau : En Seine et Marne, organisation d'une grande fête avec chapiteau, musiciens, pas d'existence de monnaie commune : les échanges se font de gré à gré, parfois, les denrées arrivent bien plus tard. Suite à cette fête, un chapiteau est proposé à la collectivité des s.e.l., un catalogue de propositions pour l'Île de France est établi, les gens sont amenés à travailler sur un projet : salon Vivre et Travailler Autrement, qui a eu lieu.

Jean (sel du Pays des Vans) : il faut récuser le s.e.l. ghetto, dépasser la connivence culturelle, il faut la nécessité d'un inter-s.e.l.

Une internaute alsacienne évoque les difficultés de déplacements, l'idée d'une sorte de taxi de brousse est mise en avant, on parle de co-voiturage.

Route des s.e.l. : un certain flou sur cette question est perçu. Les questions sont nombreuses, les réponses imprécises, ou contradictoires. En résumé : informations insuffisantes sur ce sujet.

On revient ensuite sur les diverses expériences des échanges entre s.e.l.. A Nantes, on souligne que la comptabilité est seulement la mémoire des échanges, une simple convention. Avec les s.e.l. voisins, ils s'envoient catalogues, dates de marchés,

co-voiturages éventuels. Pour les échanges inter-s.e.l., ils ont adopté un compte réseau (n° du s.e.l., n° de l'individu...) Ils fonctionnent par le j.e.u. de Fargeas, un peu modifié.

On souligne encore les difficultés d'info d'un s.e.l. à l'autre.

Des gens soulignent qu'il faut commencer petit, consolider avant d'ouvrir l'échange. " un gros s.e.l. est lourd à gérer, mieux vaut plusieurs petits qui échangent. " Dans le sud-ouest, il y a un vaste secteur mais chaque zone est autonome et fait ce qu'il veut, avec quelques conventions incontournables.

En conclusion : C'est au plan local que l'on décide, que l'on expérimente, les gens ont à faire selon leur volonté. Ce rassemblement ne doit pas devenir une charte, une assemblée constituante du mouvement des s.e.l..

Rédigé pour le groupe par Chouchenn, s.e.l. du Pays des Vans.



Le s.e.l. et les aspects juridiques

Rappel de l'intitulé : " Le s.e.l. et les aspects juridiques. Faut-il négocier un espace juridique avec les institutions ? Lequel ? Faut-il une instance nationale de représentation des s.e.l. ? sous quelle forme ? "

16 personnes . 16 s.e.l.

Il n'y a pas de vide juridique. L'espace juridique existe de fait pour les s.e.l. déclarés association loi 1901. Il est seulement inadapté à la situation de nos groupes.

Quelles sont les institutions concernées par le sujet de l'atelier ?

- Instances nationales : administrations fiscales, du travail, urssaf, assedic,...ministères, justice, chambres consulaires, collectivités territoriales (communes, départements, régions)
- Au niveau européen : la commission européenne.

Actuellement :

1. nous n'avons pas de place dans le système qui régleme les associations loi 1901 parce que nous n'avons pas les caractéristiques voulues (" rémunération " de l'entraide, procès du toit, production de biens et de services taxables : lettre des services fiscaux) Pour Strauss Kahn, nous sommes des entreprises et donc, à ce titre, soumis à la taxation. Cependant, le faible volume des échanges n'atteint pas le seuil minimum de taxation.

Il y a déphasage entre cette situation juridique et fiscale et le rôle social - avantageux pour tous - que l'on nous reconnaît.

2. Il y a d'autres risques que les tracasseries " habituelles " :

La loi sur les associations va être revue et durcie au plan fiscal. L'Etat veut lutter contre les associations à but non lucratif qui sont en fait très lucratives (les comités d'entreprise, par exemple, se sont fait sabrer par l'administration fiscale)

Au plan européen, des études sont faites sur la possibilité et l'intérêt d'en faire une monnaie sociale qui remplacera la monnaie nationale, par contre-poids à l'euro, monnaie internationale qui fonctionnera en échappant au contrôle de la population. Les s.e.l. étant ainsi considérés comme une soupape de sécurité pour la pression sociale - face aux mouvements économiques - et surtout pour amortir les effets de l'euro (et de l'a.m.i. !)

Nous n'avons pas d'identité juridique propre : donc, nous devons agir en ce sens.

Il est préconisé de déposer le mot " sel'idaire " comme un titre auprès de l'institut national de la propriété industrielle.

Régler le problème de l'assurance. Une piste serait de se rapprocher des associations alternatives " cousines " et de s'intégrer si possible à leur dispositif d'assurance. La possibilité d'un fonds de solidarité a aussi été évoquée. Les sommes seraient versées à la NEF et gérées par un " conseil s.e.l. "

Pour l'instant, en ce qui concerne l'urssaf et les assedic, pas de solution générale. Un s.e.l. fait part de l'usage qui est institué chez lui : lorsqu'il y a un chantier bénévole, le commanditaire du chantier déclare - à titre individuel - les personnes qui viennent l'aider et paie les cotisations.

Faut-il négocier un espace juridique ?

Selon Pantaleo, la démarche est avant tout d'ouvrir le dialogue.

Contre : en négociant, le s.e.l. devient complice du pouvoir économique mondial, de ceux qui mettent en place l'A.M.I.

Pour : sortir du cadre juridique inadapté et qui se rétrécit. C'est une façon de résister

il faut se battre pour faire remporter notre spécificité. Définir notre espace est inévitable

faire changer le concept de travail

négocier un espace dans l'espace public, avant qu'il ne soit plus possible de négocier

lutter aussi contre la volonté de l'Europe de faire de la monnaie locale une monnaie soumise, complémentaire

faire connaître aux préparateurs de décisions qui l'ignorent notre caractère spécifique

Comment ?

Quel espace ? l'aménager dans le fiscal et l'associatif sans oublier la législation du travail. Statut d'expérimentation.

Comment ne pas se faire piéger et récupérer ? Avoir en tête une finalité pratique et politique. Se définir est définir ce que nous voulons.

Par une représentation "éphémère, c'est à dire missionnée ponctuellement et temporairement. Représentants élus, renouvellement par 1/3, envoyés au coup par coup.

Comment préparer nos propositions ? cahier de doléances et de propositions à remplir par chaque s.e.l. Synthèse par l'équipe élue puis aller-retour pour vérification et approbation, et enfin, présentation à la " négociation " de notre proposition de statut juridique.

Rédigé pour le groupe par Bérangère (sel de Houilles) et Franck (sel du Beaucet)



Coordination des s.e.l.

Rappel de l'intitulé : " Coordination des s.e.l. Les s.e.l. ont-ils besoin d'une coordination nationale ? Laquelle ? Comment ? Comment s'organiser pour un travail et une communication efficaces ? Et l'internet dans tout ça ? "

Préambule (rédigé par Nath et Muriel, qui faisaient partie du groupe) : Comme pour chaque groupe, les premières minutes de l'atelier furent consacrées à trouver un président de séance (distribution de la parole) et un (ou plusieurs) rapporteur. Deux personnes se proposèrent pour cette tâche : Dominique (s.e.l. du Pays des Vans) et Emile (troc au s.e.l.). Le débat qui suivit fut particulièrement houleux, les esprits s'échauffèrent, plusieurs personnes menacèrent de partir, l'émotion atteignit parfois son paroxysme...ou pas loin !

Le lendemain, Dominique ne vint pas, mais elle fit passer un courrier à Emile, dont une tierce personne fit la lecture à l'assemblée. Nous éditerons ici la lettre de Dominique, puis son compte-rendu personnel. Ensuite, nous retranscrivons le compte-rendu d'Emile, dont la vision se voulait nettement plus positive. Même si l'exposé risque ainsi de manquer de clarté, il nous semble important de rester fidèle à ce qui s'est passé...le lecteur fera sa synthèse lui-même. Par ailleurs, il nous paraît nécessaire de compléter la lecture de ces textes par celle du compte-rendu de la journée de dimanche. En effet, il exprime bien que malgré la " colère " et " l'agressivité ", l'écoute et le respect de la pensée de l'autre n'ont pas été négligés.

Le courrier de Dominique

Bonjour Emile,

Je te demande de m'excuser de t'avoir fait faux bond.

Aujourd'hui, je ne serai pas là, la soirée d'hier a été bien trop difficile pour moi, j'ai passé une partie de la nuit à faire un compte-rendu minimal de mes impressions de l'atelier d'hier.

J'aime le s.e.l., faire des choses avec des gens, se faire du bien en créant une activité, un objet. Ces discussions interminables, le cul sur une chaise pendant des heures, avec si peu d'amour, une tendresse rarissime, et une compréhension tellement lente me font du mal et me donnent envie de ne pas quitter les arbres et le vent là-haut dans la montagne.
Merci de ta sollicitude, tu feras un bien meilleur rapporteur que moi.

Le compte-rendu de Dominique

Tentative de rapport de l'atelier " coordination des s.e.l. "

plus ou moins trente personnes

La séance sera houleuse, les prises de parole nombreuses et les positions tranchées. La parole est essentiellement masculine.

L'existence de sel'idaire n'est pas remise en cause par les participants, alors que nous apprenons qu'elle est menacée par la défection de certains de ses membres dans la dernière demi-heure de l'atelier !..

Les discussions sont âpres sur le rôle de représentation que cette association doit -ou non- tenir dans l'avenir. Deux positions extrêmes se dessinent : Pas de représentant des s.e.l. vis à vis des administrations

Une représentativité est nécessaire avec les interlocuteurs de l'Etat dont certains ont " une sympathie infinie pour les s.e.l. " (dixit Smaïn).

François, du s.e.l. de l'Ariège précise que le mot " coordination " a déjà été rejeté à Thiviers en 95 et celui de " sel'idaire " créé à l'occasion !

Malgré les avis partagés, il semble se dégager un consensus portant sur deux points :

Nous ne sommes pas prêts ni habilités à voter

Le rôle technique de sel'idaire est à conserver : distribution de l'information (sel mode d'emploi), réponses aux courriers, conseils,...

Il est possible de travailler en réseau sur des thèmes ou des missions précises, limitées dans le temps. L'outil internet est précieux pour la rencontre, l'information. Chaque s.e.l. est à même de donner ses coordonnées sur le site, le listing est donc tenu à jour par les s.e.l. eux-mêmes.

François Terris précise que c'est le s.e.l. de l'Ariège qui a été l'interlocuteur de l'Etat et non sel'idaire, bien que la question des s.e.l. dans leur globalité ait été abordée lors de la rencontre avec le sous...je ne sais quoi de M.Aubry.

Certains regrettent que le travail fait à Lyon en mars - élaboration de 11 points sur la mission de sel'idaire - n'apparaisse pas et qu'il semble que ces discussions tournent en rond depuis pas mal de temps.

Pour un observateur néophyte comme je le suis, l'esprit du s.e.l. n'habite pas cet atelier et la transparence tant citée bien moins présente que l'ambiance glauque dans laquelle baigne cette séance.

Le compte-rendu d'Emile

Un des participants ayant déjà participé à deux des autres rencontres nationales dit : " certains se comportent comme un groupe d'amis qui décident de partir en vacances. Ils discutent longtemps pour décider où ils iront. Pour finir, ils optent pour la Côte d'Azur et s'engagent sur le périphérique de Paris. Au bout de quelques kilomètres, l'un d'eux s'écrie : " Stop, je ne suis plus d'accord pour aller sur la Côte d'Azur. " " Mais où aller ? " répondent les autres. Nouvelle longue discussion. Nouvelle destination : la Bretagne. Redémarrages. Au bout de quelques kilomètres, un nouveau crie : " stop, je ne suis plus d'accord pour aller en Bretagne. " Et tout recommence. Longue discussion, etc... Et ainsi de suite.

A la fin, du mois de vacances, chacun rentre exténué car tout le mois de congé s'est passé sur le périphérique, à tourner en rond autour de Paris. "

Commentaire du rapporteur : Ce qui a prolongé la ronde, c'est le fait qu'à plusieurs reprises, un des passagers quittait le véhicule et était remplacé par un autre à qui il fallait chaque fois tout expliquer et qui se hâtait de tout contester, de tout remettre en question.

Conclusion : pour aller un peu plus vite, il serait judicieux que les participants à la prochaine rencontre d'été reçoivent tous trois mois à l'avance les principaux documents concernant les décisions prises (charte, etc...) dans les rencontres nationales précédentes, et les critiquent, le cas échéant afin qu'un dialogue préalable s'instaure par courrier (par ex) et que les points de vue se rapprochent.

Suite du rapport

Un participant proposa, pour éviter la concentration du " pouvoir " (refusée par tous), que se créent des groupes de " réflexion - propositions - action " par thèmes, à l'imitation des groupes déjà existants : groupe " internet " animé par Jeff, groupe " route des s.e.l. " animé par le s.e.l. de Counonsec, groupe " 4 jours pour se rencontrer " animé par Muriel et Nath...Pourquoi ne pas créer un groupe " relation avec les institutions (ministères, etc...) " ?

A noter que 4 participants approuvèrent la proposition qui fut ensuite approfondie et mise en pratique. Une vingtaine de participants se présentèrent pour créer des groupes de travail (voir liste des volontaires de sel'idaire).



Journée du dimanche.

Après les palabres houleuses et épuisantes de la veille au sujet de sel'idaire, la journée du dimanche fut un " instant magique ". Il était probablement nécessaire que les peurs s'expriment, que les passions se déchaînent, que les abcès soient crevés. Peut-être aussi que la soirée dansante du samedi a permis d'évacuer l'agressivité, de retrouver la convivialité (l'amour ?) qui doit dominer nos échanges...En tous cas...

Sel'idaire

A la suite de la lecture des comptes rendus de la veille, celui sur le thème " coordination nationale " en dernier, les interventions fusent, dans un esprit particulièrement positif.

Beaucoup de gens ne comprennent pas trop ce qui se passe au niveau de sel'idaire (existe ou pas ?). Mais il semble que la majorité (l'unanimité ?) soit d'accord pour que quelque chose vive. On pourrait qualifier ce " quelque chose " de conseil technique polyvalent, peu importe son nom, avec un pouvoir limité mais des actions. Il y a un seul point où tout le monde s'étripe, c'est la question de la représentativité ; il suffit de l'écarter. Donc, la seule vraie question à se poser est : Y a-t-il des volontaires dans la salle pour s'y coller ?

Cette brève mise au point étant faite, les prises de parole se succèdent...et voilà qu'une quarantaine de personnes se proposent pour participer au fonctionnement d'un nouveau sel'idaire ! Ces personnes se réuniront à l'heure du déjeuner pour poser les bases de leur travail. Cette réunion sera trop brève, bien sûr, mais des propositions concrètes sont faites et adoptées. Elles sont synthétisées dans le tableau ci-après " liste des tâches entrant dans la mission de sel'idaire et nom des personnes volontaires ".

Pour ce qui est des statuts, règlement intérieur, forme juridique...la discussion est vite écartée, l'accent étant mis sur l'action.

Présentation de l'ASSEM (Italie)

- Les buts, le fonctionnement
- Le système de réciprocité indirecte. Principe du don libre

Pantaleo explique qu'en Italie, il n'existe pas de rencontres telle celle des Vans, qui viennent de la base. Il en a organisée une à Martano (Lecce). Selon lui, il est important de travailler ensemble : l'Europe des s.e.l. face à l'Europe de l'euro.

Pour garder trace de la suite de son intervention, il nous a fourni le texte suivant :

L'ASSEM

L'Association pour le Développement Social et Economique de Martano est née le 7 octobre 1996. L'association agit en Italie, principalement à Martano (Lecce), une petite ville de 10000 habitants. Son projet est celui de créer des conditions favorables à la construction de communautés associatives, dont la forme de solidarité est horizontale et a la caractéristique d'unir les adhérents dans le respect de leur diversité. Les instruments fondamentaux sont les Groupes de Base, le Fonds de participation au développement local et le Système de Réciprocité Indirecte.

Les groupes de bases se constituent spontanément, à l'initiative d'au moins trois adhérents pour effectuer n'importe quelle activité compatible avec la philosophie et les buts de l'ASSEM. Par les groupes de base territoriaux, l'ASSEM essaime son projet associatif dans n'importe quel autre centre habité. Par les groupes de base thématiques, l'ASSEM se donne les moyens pour participer aux débats nationaux et internationaux.

Le Fonds de participation au développement local s'exprime en monnaie non conventionnelle et sert à augmenter la capacité des communautés locales à se prendre en charge. Il est alimenté par des quotas individuels prélevés annuellement sur la valeur globale des prestations reçues. A partir de ce fonds, l'ASSEM veut substituer la problématique de la reconnaissance réciproque entre tous les organismes qui agissent pour le développement local à la problématique de la complémentarité qui repose sur des rapports clairs de rôle et de position : la conception de l'administration publique et l'exécution aux autres organismes de la société civile.

Le Système de Réciprocité Indirecte.

Le Système de Réciprocité Indirecte (SRI) ne gère pas les activités des adhérents, ni leur comportement, mais il assure que l'information des activités individuelles soit élaborée et mise en commun. En amont, l'adhérent conçoit et agit disjointement de plan de division du travail social (dimension disjointe). Il a la liberté de quoi et à qui il veut donner une prestation. En aval, la communauté des adhérents à l'association inclut dans ses obligations morales la responsabilité de rendre une prestation à l'adhérent qui avait donné et de prétendre une prestation de l'adhérent qui avait reçu (dimension inclusive). Grâce à la dimension disjointe, les adhérents instaurent des rapports entre pairs et se construisent en tant qu'auteurs. : c'est à dire que les " je " agissent hors de toute logique de rôle et de position. Grâce à la dimension inclusive, se construit le lien associatif : le " nous " immanent et horizontal qui représente l'union des adhérents dans le respect de la diversité de chacun.

Le SRI est un modèle proche du s.e.l. Il est le résultat d'une greffe où quelques règles provenant du modèle s.e.l. et du modèle italien de la banque du temps (BdT) ont été combinées avec une pratique locale, connue à Martano sous le nom *d'obligation et*

désobligation. Cette pratique repose sur le comportement économique de la réciprocité directe (ou bilatérale), car les trois actes du transfert réciproque : donner, recevoir et rendre, sont accomplis directement et uniquement par les deux mêmes personnes. En fait, il est fréquent de constater qu'à Martano le coup de main reçu pour la récolte des olives est rendu à la même personne pendant la récolte du tabac. Souvent, la désobligation n'est pas de la même valeur (marchande) que l'obligation, mais cela importe peu. De plus, les personnes ne précisent même pas comment se désobliger, mais chacun sait qu'à une obligation suit une désobligation, un jour ou l'autre, faute de quoi se casse le lien interpersonnel et cesse la circulation de biens, services, savoirs, etc. C'est pour cela que cette pratique est viable seulement entre pairs (amis, voisins).

Nous distinguons la pratique de l'obligation et désobligation de celle de l'échange du fait que celui-ci est le modèle institutionnel du comportement économique de marché. L'échange permet à deux "échangistes" de se transférer les droits de propriété sur des marchandises et d'instaurer un rapport donnant-donnant, même dans le cas d'usage de la monnaie, car celle-ci n'est qu'un moyen de paiement avec pouvoir libérateur comme n'importe quelle autre marchandise. L'échange est simultané grâce à l'institution qui reporte tout au moment zéro. Les "échangistes" cherchent à exploiter à leur profit la conjoncture favorable de l'échange. Or, cette aptitude n'est pas compatible dans les relations entre pairs.

Mais, souvent, le mécanisme de transfert par l'obligation et la désobligation s'enraye, non pas en raison de la mauvaise conscience, mais parce que la réciprocité directe, étant un système clos, quand du coup de main qu'un ami, un voisin peut donner, l'autre n'en a pas besoin. La solution passe par l'ouverture du système clos de la réciprocité directe. Les règles du s.e.l. nous ont semblé l'outil nécessaire et suffisant à l'ouverture du système clos. Elles reposent sur l'idée que dans le village ou le quartier d'une ville, à toute offre, il est facile de trouver une demande. Pour que l'offre et la demande se rencontrent, il suffit que le coup de main reçu ne soit pas rendu forcément à la personne qui l'avait donné.

La combinaison des règles du s.e.l. avec la pratique locale de l'obligation et désobligation permet de transformer la réciprocité directe en réciprocité indirecte. Le terme de réciprocité indirecte (ou multilatérale) signifie que dans un transfert entre deux adhérents, même si physiquement il semble direct, conceptuellement s'interpose chacun des autres adhérents. Sinon, comment expliquer que l'on peut recevoir aujourd'hui et donner à qui que ce soit des adhérents, à une date non fixée et sans ajouter aucun intérêt ?

L'adhérent doit autant donner que recevoir. Mais il y en a qui abusent en recevant sans donner. Ainsi le système, en n'utilisant pas des méthodes coercitives pour la désobligation repose sur un esprit de don. Un don qui se distingue du don du bénévolat du fait qu'il oblige moralement l'adhérent à rendre un contre-don. Mais il s'agit d'un "don libre", car l'adhérent est libre de donner le contre-don à n'importe quel adhérent de l'association.

Comment évaluer le don libre ?

Bernard Lietaer dans un rapport effectué pour le compte de la commission européenne, fait la distinction entre "flat currency" et "mutual credit currency". La monnaie conventionnelle est une "flat currency" car créée de rien par l'autorité, tandis que la monnaie locale est une "mutual credit currency" car créée par la communauté des adhérents. Une distinction très intéressante ; en fait, la monnaie locale est communautaire, exprime plutôt une valeur d'usage qu'une valeur d'échange. Mais la distinction n'est pas suffisante puisque les deux monnaies ont en commun de ne mesurer que la valeur des choses, tandis que le don a la caractéristique d'être au service du lien. Ainsi, le SRI a repris l'heure, l'unité de compte du modèle BdT. Cette unité mesure le temps écoulé pour que l'adhérent assure le transfert, quelque soit la valeur marchande de la chose transférée. Le passage de la valeur des choses à la valeur du temps provoque une restructuration des rapports entre les personnes. Cette valeur donne une base objective à la réciprocité indirecte, mais il y a besoin aussi d'une base subjective, car il y a manière et manière de donner. Pourquoi donner une valeur à la seule quantité (les heures) et non aussi à la qualité (le lien noué) du don ? La monnaie du SRI veut mesurer la base subjective par le mistos, une monnaie-lien qui exprime le "degré de liberté du geste de donation, tel que perçu par le receveur". Ensemble, la valeur du temps et la valeur du lien donnent la "valeur de reconnaissance" du SRI. Pour mesurer cette dernière valeur, une heure a été égalisée à 10 mistros

Intervention de Jeff.

- ◆ La subsidiarité
- ◆ Internet
- ◆ Réunion " europe "
- ◆ Le principe de subsidiarité :

Tout se fait là où ça peut se faire. La subsidiarité est un principe général qui trouve des applications dans le domaine économique, politique, social...(ex : ça ne sert à rien que les décisions soient prises à Paris...ça sert à rien d'importer des patates cultivées en Amérique Latine alors qu'on en a chez soi). Au niveau de sel'idaire, ce principe peut aussi trouver à s'appliquer. Les s.e.l. actent au niveau local, mais sel'idaire, même sans hiérarchie, à une vocation nationale. La liste des s.e.l. est un exemple concret. Chaque s.e.l. ne peut pas tenir à jour la liste des s.e.l. de France. Il faut quelqu'un qui s'en occupe. La subsidiarité a à voir aussi avec la capacité de diffuser le l'information. D'ici peu, grâce à internet, ce seront les s.e.l. eux-mêmes qui pourront modifier leurs coordonnées dans la liste : plus de centralisation. Pour surmonter le problème de la représentativité, on peut constituer des groupe de travail à thèmes. Par exemple, dans l'hypothèse d'une convocation au

ministère, un groupe de préparation de la rencontre pourrait se constituer. Ces groupes peuvent s'enregistrer sur internet et l'accès est ouvert à toutes les personnes qui le souhaitent.

◆ Internet

Internet est juste un outil, on fait parfois l'erreur de mettre ça dans les missions !

Internet est une coquille vide, le site est ce que les utilisateurs en font.

Les informations sont protégées par un mot de passe. Ce n'est pas une protection absolue (ça n'existe pas !), mais une sécurité quand même. Les informations données sont toujours signées automatiquement. Le contrôle est effectué par le groupe. Les internautes sont aussi des êtres humains qui se connaissent en vrai : "inter-connaissance". Si un intrus malveillant tentait de s'immiscer, il serait obligatoirement démasqué !

Les néophytes craignent souvent que le gestionnaire du site (webworker) fasse acte de censure. Cela ne peut pas se produire parce que grâce aux listes de diffusion du courrier électronique, il est possible d'écrire à tous en même temps. Ainsi, si quelqu'un voyait ses propos déformés ou censurés, il pourrait immédiatement en informer tous les autres (aucun contrôle ne peut être effectué sur une liste de diffusion).

L'accès à internet est facile et peu onéreux (le frein est surtout idéologique).

◆ Réunion sur l'Europe

Une réunion informelle sur l'Europe s'est déroulée vendredi soir. Pour les personnes présentes, il s'agissait de trouver un moyen de communiquer entre les différentes personnes qui souhaitent agir au niveau européen (Pantaleo, Emile, etc...). Il a été décidé de créer deux listes de diffusion : l'une réservée aux personnes directement impliquées = instrument de travail interne ; l'autre à laquelle toute personne souhaitant être informée peut s'inscrire. Dans la première liste, fermée, il y aurait aussi une personne, de sel'idaire ou autre, qui veillerait à ce qu'il n'y ait pas de rétention d'informations : que le groupe de réflexion communique ses résultats à ceux qui le souhaitent. Ce double réseau permet à la fois une intimité, et à la fois la garantie de circulation de l'information.

Intervention de Jean-Luc

sur la création d'un "s.e.l. jeunes" au sein du S.e.l. d'Annecy et sa région

Le "s.e.l. jeunes" était l'un des aspects abordés dans l'atelier "aspects psychosociaux", et qui n'a pas été repris dans le compte-rendu.

Le s.e.l. d'Annecy et sa région, compte 70 adhérents adultes, dont certains ont des enfants. L'idée est venue de créer un "s.e.l. jeunes" pour les mineurs. Les enfants ont été invités à un goûter au cours duquel on leur a expliqué le fonctionnement du s.e.l. Ensuite, ils ont défini leurs propres règles :

Pas de cotisation pour les jeunes

Un compte personnel, avec son propre n° d'adhérent

Une rubrique spéciale dans le catalogue

Les échanges doivent être faits en accord avec les parents qui contresignent le bon d'échange. Cela évite l'indélicatesse éventuelle des enfants (vol des parents) et permet de tenir compte de la diversité des réactions des parents. Si les parents ne sont pas d'accord, l'échange est annulé.

Note d'information signée par les parents pour s'assurer qu'ils sont au courant des activités de leurs enfants dans le s.e.l.

Bien sûr, les enfants peuvent échanger avec les adultes aussi !

Depuis Noël, le nombre d'adhérents "s.e.l. jeunes" est passé de 4 à 12. Il n'y a jamais eu de litige.

Les jeunes ont beaucoup de facilité à définir la valeur de l'échange et à se mettre d'accord. On constate une évolution dans l'esprit de l'échange. Les enfants se rendent compte que l'objectif principal n'est pas de réaliser des économies, mais de créer des liens.

Au départ, le but de l'expérience était de "responsabiliser" les enfants, puis de "leur donner de l'autonomie", mais ces termes sont imparfaits ; ce qui conviendrait le mieux serait "donner une identité aux enfants".

Pour en savoir plus, contacter Jean-Luc Tardivel (11 rue du Mont Baret. 74290 Veyrier du Lac) ou le s.e.l. d'Annecy et sa région (5 rue Léandre Vaillat. 74000 Annecy tel/fax : 04.50.57.52.45).

Intervention de Daniel Fargeas

sur le j.e.u.

A la demande de quelques uns, un atelier supplémentaire s'est constitué à l'heure du déjeuner. Nous n'avons pas de compte-rendu rédigé par le groupe, mais Daniel Fargeas a pris la parole pour en dire deux mots. Nous invitons les personnes intéressées par ce système à lire les écrits de D.F., notamment dans le n° hors série de Silence : Pour changer, échangeons, ou à le contacter directement (66600 Vingrau. Tel : 04.68.29.40.89)

Tout est dit dans le petit document diffusé par Daniel. L'échange est fondé entre deux partenaires qui font tout : ils sont créateurs de l'idée, l'évaluent... Il est par conséquent légitime qu'ils créent des unités et revendiquent cette légitimité en ne déléguant pas à un tiers le droit de légiférer là-dessus et d'y mettre son grain de sel. La fonction comptable est secondaire et il n'y a pas lieu d'y passer de l'énergie. Cette énergie peut alors être utilisée à la mise en œuvre de projets collectifs. Plusieurs s.e.l. ont adopté ce système. L'idée fait son chemin.

En vrac.

Le s.e.l. de Paris fera le compte-rendu de cette rencontre le 3 octobre avec tous les s.e.l. de l'Ile de France, avec le r.e.a.s. et autres associations proches. Lors de cette journée, il y aura aussi des ateliers sur la dette, la consommation, etc...

Le s.e.l. de Houilles se réunira le 25 octobre 1998.

Rencontre à Toulouse

François Plassard annonce que l'université d'économie alternative et solidaire, organisée par une association de lutte contre l'exclusion aura lieu cette année à Toulouse. Pour les organisateurs, il n'est pas possible de parler de ça, sans parler des s.e.l. Ces derniers ont donc été invités. D'autres thèmes européens seront traités : le temps choisi en Italie, par exemple. Elle se tiendra les 2.3. et 4 septembre 1998

Depuis, François Plassard nous a écrit que la rencontre a été très intéressante et que nous aurons bientôt un compte-rendu...

Des livres...

Le Roman du s.e.l. Aux éditions Yves Michel. Barret le bas (05). C'est un livre drôle sur l'histoire d'un s.e.l. dont on n'a jamais entendu parler. L'histoire d'un échec qui rebondit sur quelque chose...

Bérangère, du s.e.l. de Houilles a été contactée par des gens qui voulaient écrire un livre de 160 pages, aux éditions Carnot (guides pratiques), qui devrait être prêt avant fin septembre.. Bérangère collabore à cet ouvrage en retravaillant son mémoire de 3° cycle. Le livre est déjà prévu, une partie des recettes reviendra à solidaire.

"Le temps choisi" de François Plassard. Ed. Cl Mayer . 38 rue saint Sabin. 75011 Paris. Tel : 01.48.06.48.86

L'intégralité (ou presque) des débats et interventions des "4 jours" a été enregistrée sur cassettes audio. Smain propose de favoriser la publication d'un ouvrage de fond, portant sur les thèmes abordés. A la fin de la session, Nath a demandé aux participants encore présents s'ils souhaitaient voir le projet se concrétiser. Deux personnes étaient contre. Aucune initiative n'a donc été prise pour l'instant, mais cela peut devenir l'objet d'une réflexion, d'une discussion entre nous tous car nous disposons d'un matériau probablement riche et exploitable ; de plus, ce serait l'occasion de publier nous-mêmes, gens de la base (!), un ouvrage qui parle de nous ! Les cassettes seront donc conservées...un certain temps...si quelqu'un s'y intéresse, il suffit d'en parler...

Info pratiques :

Gabriel Fabre (sel de Paris) propose un reportage photo sur le s.e.l. de Paris, il a également pris plusieurs photos lors de la rencontre des Vans, on peut le contacter :

Gabriel Fabre
62 rue de Turenne
75003 paris
tel : 06.60.14.94.14

René Lagadou a filmé la majeure partie de la rencontre en cassettes VHS . Il peut faire des copies sur demande (joindre 250 f.):

René Lagadou
Renaissance. Le haut Gaudran.
83690 Salernes en Provence
tel : 04.94.70.69.74
fax : 04.94.70.68.46

Bilan partagé...

Le dimanche après-midi, plusieurs avaient déjà repris la route...65 personnes se sont succédées pour dire ce qu'elles ressentaient de ces "4jours". Les impressions étaient toutes très positives. C'était un concert d'éloges pour la bonne organisation (*c'en est gênant à mentionner ! mais il faut avouer que si l'on a donné autant, c'est parce que ça nous a fait plaisir, et nous en avons été récompensées par le dynamisme que ces 4 journées nous ont retourné*), une symphonie de louanges pour Isabelle qui nous a tous nourris, et bien nourris, chaque soir. Les remerciements fusaient de toutes parts pour les adhérents du s.e.l. du Pays des Vans qui ont hébergés chez eux 1, 2, 3, 4, 5...personnes. Et chacun congratulait les autres de lui avoir offert de si bons moments ! François Terris a souvent été remercié également pour tout le travail qu'il a fait au niveau de sel'idaire.

Le mot "émotion" a été prononcé au moins 5 fois, mais aussi "bonheur", "joie", "dynamisme", "motivation", "mosaïque ensoleillée", "multitude d'énergies", "enrichissement personnel", "gratitude", "communication vraie", "gens merveilleux", "creuset alchimique", "corne d'abondance", "des gens de bonne volonté", "enthousiasme", "amour", "chaleur", "élan merveilleux"

Martine confie que cette assemblée la fait revenir sur sa croyance que les gens sont mauvais et elle déclare : "vous êtes tous des gens formidables d'intelligence et de bonté". Beaucoup estiment avoir reçu plus qu'ils n'ont donné ($1+1=3$, *dit-on parfois*), et quand on reçoit, nous dit Sylvie (s.e.l. du Beaucet), on a envie de donner.

On a usé de métaphores pour dire ce qui s'est passé durant ces journées : accouchement, naissance d'un enfant, avec tout ce que cela implique de douleur, d'espoir, de félicité... ; construction d'une maison pour laquelle chacun apporte sa brique, son moellon, son plan, etc, et même si c'est parfois un peu biscornu, l'important, c'est que la maison soit solide, qu'elle soit assez grande pour contenir tous ceux qui veulent venir.

Pour Smaïn, du s.e.l. de Paris, il s'agit ni plus ni moins d'un "moment historique, inoubliable". Luc (Pays des Vans) prolonge son propos, qui est d'ailleurs repris par plusieurs autres, en relevant de nombreux indicateurs de mutation. Cela peut avoir une cause astrologique : Isa, du s.e.l. du Pays des Vans précise que l'on assiste à l'entrée d'Uranus en Verseau, ce qui arrive une fois tous les 83/84 ans seulement ; celle-ci "correspond à l'utilisation de moyens techniques rénovateurs qui permettent de rassembler les gens au-delà de l'individu".

Plusieurs se disent agréablement surpris de voir des conflits violents se dépasser dans quelque chose de positif et concret. Le mot "confiance" nous a accompagné lors de ces 4 journées, et nous avons pu vérifier que malgré nos différents points de vue (vive la diversité !), nous avons su être constructifs. Pour François, du s.e.l. de Cocagne, les conflits qu'on a vécus font la preuve qu'on ne peut pas innover sans beaucoup de paroles. Il faut faire circuler la parole, la démultiplier...Et il faut donner le temps au temps : ce que l'on fait est trop important pour se précipiter. Pour lui "on fait les choses sérieusement, sans se prendre au sérieux".

Le sentiment d'être mû par une volonté commune, un même idéal, dans une même direction, malgré et grâce à notre diversité est très largement partagé. Certains disent avoir l'impression de participer à une construction "militantiste" qui n'agit pas contre, mais pour un monde meilleur. "Merci que la vie soit si belle, grâce au s.e.l.", déclare Laure du s.e.l. du Pays des Vans. Pour Colette, du Var, "ici, ce qui est rare n'est pas cher".

Donc, même si certains évoquent la difficulté de prendre la parole parfois, de faire confiance, même si nous sommes tous fatigués (un peu beaucoup...), le dynamisme insufflé par cette rencontre est considérable...On a l'impression d'avoir franchi une étape, de prendre un nouveau départ. Et, demain, "nous pourrions être 3000 laboratoires d'expérimentation humaine et économique" (Alain, s.e.l. de Paris). Pour Jean, de Vingrau, "le s.e.l. est un murmure qui est passé à la rumeur et qui deviendra peut-être clameur". Gérard, du s.e.l. de Paris, clame : "Aux Vans, c'est l'avance !" Nombreux sont ceux qui disent avoir trouvé des réponses à leurs questions...et de nouvelles questions ! Il y a beaucoup de travail maintenant pour digérer, traiter, et retransmettre tout ce matériau. Pour Denis, du s.e.l. de Paris, il faut continuer à ne pas se laisser contrôler. Selon Chouchenn (s.e.l. du Pays des Vans), il convient de "rester vigilant face aux forces obscures qui nous menacent" !

Mais comme le dit un proverbe iranien, que Saïd nous traduit : "le premier 100 de la vie est un peu difficile, après, ça ira". Alors, nous nous sommes quittés (après la photo de famille et le ménage !) avec la tête pleine d'idées, et beaucoup d'énergie et chacun est reparti "sur son chemin personnel et collectif" (Corine de Grenoble), en se disant, peut-être, comme Smaïn, que "l'on ne peut ressortir qu'intelligent de ces journées".

... et remerciements

Merci à tous ceux qui sont venus, et ceux qui n'ont pas pu, mais pour qui " le cœur y était " .

Merci spécial à Isabelle et ceux qui l'ont aidée à nous concocter des repas si bons et si réconfortants

Merci aussi à ceux qui ont proposé des animations pour les soirées : Sandrine, Alain, Franck, Michel, Yves, Denis, Rémy, Jean, Patrick, Adrien, Lulu...et merci au public. Ils ont tous participé à la réussite de ces journées.

Merci aux adhérents du s.e.l. du Pays des Vans qui ont hébergé tous ces gens : Claude, Mireille et Patrick, Laure, Muriel et Jean, Nath et Yves, Isabelle, Annick, Chouchenn, Elisabeth et Thierry, Marie et Jean-Pierre, Florence, Patricia et Jean-Do, Sandrine et Arnaud, Laurence, Christine, Bernard...sans oublier Sylvain, de l'Arbre Cévenol.

Merci à la municipalité des Vans pour ses locaux et particulièrement à Gérard Froment pour sa confiance.

Merci à tous ceux qui ont aidé pour le ménage, merci aussi à ceux qui n'ont pas pu mais pour qui " le cœur y était "

Merci à tous ceux qui ont mis leurs piécettes dans la cagnotte des boissons...pas pour la recette, mais surtout parce qu'ils ont prouvé qu'on peut fonctionner dans la confiance !

Merci au c.a. du s.e.l. du Pays des Vans pour son soutien actif, et particulièrement à Mireille qui s'est occupée des hébergements...

Merci à Alain Bertrand pour son aide logistique, notamment au niveau du choix des intervenants.

Merci à ceux qui nous ont remerciés !

Merci de nous excuser à ceux qu'on aurait oublié de remercier !

Et puis...On ne remerciera jamais assez les " vétérans " : François Terris et ses amis pour le travail qu'ils ont réalisé et leur générosité.

" Qu'ils ne partent pas trop vite ", disait F. Plassard. même si, bien évidemment nous ne voulons pas nuire au bonheur de François Terris de pouvoir tenir la promesse faite à son épouse en " passant la main " .

Muriel et Nath

Le présent compte-rendu est envoyé à chaque personne " contact " dans la liste des participants. Nous remercions par avance cette personne de le diffuser largement dans son s.e.l. ... et bien sûr de le communiquer à ceux qui l'accompagnaient.

D'autre part, si certains en veulent un exemplaire (participants à la rencontre ou non), ils peuvent le demander à la nouvelle adresse de sel'Idaire (rue des bourgades. 07140 Les Vans), ou par mail (nathyves@infonie.fr), il leur sera expédié à prix coûtant (environ 35 francs, chèque à l'ordre de sel'idaire)...ils peuvent également aller le chercher directement sur le site de sel'idaire : www.selidaire.org

La version papier est agrémentée de quelques dessins qui n'apparaissent pas ici...

Journal de liaison (papier) " sel j'aime " mise en page, expédition, gestion des abonnements recueil de textes, correspondant	Bérangère Voillot Pascale Delille Mylène Rémy Patrick Siguier Claude Barrere Pierre-Marie Lopez Jean-Luc Tardivel Daniel Delarasse François Plassard (liaison avec sel idaire) Michel Kouyaté Philippe Lenoble Frédéric Hontschoote
Coordonner les différents modes de transmission de l'info (papier, internet...), créer des passerelles...	Nath Pisaniello Muriel Halfen Denis Arbel Claude Barrere René Lagadou Pierre Odet
Porter à la connaissance de tous les contacts qui auront pu être pris par tel ou tel sel avec des organisations (mouvements, etc...) de sensibilité proche ; étant précisé que sel'Idaire en rendra simplement compte, sans se positionner.	Muriel Halfen Saga Mackeprang Michel Kouyaté Saïd Omid Sylvain Macé
Evaluer les coûts, établir un budget	Jean-Luc Tardivel
Favoriser les liaisons internationales	Jean-Rocheron (espagnol) Emile Mas (espéranto) Saga Mackeprang (trilingue) Eliane Ruelle (allemand) Saïd Omid (anglais) Claude Barrere Sylvain Macé Pantaleo Rizzo
L 'outil vidéo et photo. Vidéo Photo volontaire	René Lagadou Gabriel Fabre Saïd Omid
Impulser les rencontres régionales et la prochaine rencontre nationale. (trouver les organisateurs)	toute l'équipe

Annuaire

Nom	adresse	tel / Fax / email
André Fabre	6 rue Barnier. 63000 Clermont Ferrand	tel : 06.03.09.60.23 fax : 04.73.35.51.71 email : fandre@wanadoo.fr
Armand Tardella (selsqy)	20 rue Toulouse Lautrec. 78280 Guyancourt	tel : 01.30.93.69.17 fax : 01.30.57.36.77 email : armand.tardella@wanadoo.fr
Bérangère Voillot (sel de Houilles)	16 Bd Henri Barbusse. 78800 Houilles	tel : 01.39.68.87.89 fax : email :
Claude Barrere (sel de Cocagne)	Jardin du mont des oiseaux. 31220 Mondavezan	tel : 05.61.97.24.97 fax : 05.61.97.24.97 email : BarrereCl@aol.com
Daniel Delarasse (sel 24)	1 place de l'église. 245580 Rouffignac St Cernin	tel : 05.53.06.19.83 fax : email : Archissi24@aol.com
Denis Arbel (sel de Paris)	22 av Pierre 1er de Serbie. 75116 Paris La Grolle, Puy St Gulmier, 63470 Herment	tel : 01.47.23.02.83 fax : email : denis.arbel@wanadoo.fr
Elza Orville (sel de cocagne)	11 allée des Cévennes. 31300 Toulouse	tel : 05.61.49.13.05 fax : email :
Emile Mas (troc au sel)	Galapian. 47190 Aiguillon	tel : 05.53.87.29.78 fax : 05.53.87.29.78 email : espergala@wanadoo.fr
Franck Sotelo	Mas des Capites. 84210 Venasque	tel : 04.90.66.14.66 rép : 04.90.66.16.65 fax : email :
François Plassard (sel de cocagne)	6 rue St Aubin. 3100 Toulouse.	Tel : 05.61.62.21.33 fax : 05.61.99.21.68 email : f.plassard@hol.fr
Frédéric Hontschoote (sel de Paris)	62 av. Claude Villefaux. 75010 Paris	tel : 06.60.29.05.45 fax : 01.42.49.12.68 email : frederic.hontschoote@wanadoo.fr
Jean Rocheron	2 rue Courteline. 66600 Vingrau	tel : 04.68.29.42.63 fax : email :
Jean-Luc Tardivel (sel d'annecy et sa région)	11 rue du Mont Baret. 74290 Veyrier du Lac	tel : 04.50.60.02.19 bur : 04.50.60.08.78 fax : 04.50.60.19.12 email :
Jeff Cavalier (sel de Martigues.)	30 Bd des Genêts, 13117 Lavera	tel : 04 42 81 47 02 fax : email : jeffmail@mail.dotcom.fr
José Rentmeister (sel de la grésigne.)	Rives. 82600 Bouillac	tel : 05.63.02.66.66 fax : 05.63.02.68.00 email : jrsfii@compuserve.com
Marie Miotke (sel de...)	B.P. 1. 37410 Drusenheim	tel : 06.86.69.78.72 fax : email :

Mélissa Richard (sel du Pays des Vans)		tel : 04.75.39.00.04 fax : email :
Michel Kouaté (sel de Paris)	15 rue Claude Lorrain. 75016 Paris	tel : 01.42.24.14.48 fax : email :
Muriel Halfen (sel du Pays des Vans)	Rue des Bourgades. 07140 Les Vans (adresse postale) domicile : la Rouvière . 07140 Les Assions	tel : fax : email :
Mylène Rémy	Les Pautrats. 58220 Ciez	tel : 03.86.26.41.50 fax : 03.86.26.41.50 email :
Nath Pisaniello (sel du pays des Vans.)	le Chastanet. 07140 Malarce	tel : fax : 04.75.36.21.49 email : nathyves@infonie.fr
Pantaleo Rizzo (Assem . Italie)	via constantino, 54. 73025 Martano (Lecce). Italie	tel : 0039.836.57.57.72 fax : 0039.836.57.13.36 email :
Pascale Delille (sel de Clermont Ferrand)	14 impasse des hautes roches. 63400 Chamalières	tel : 04.73.35.38.83 fax : 04.73.35.38.83 email : morgane.11@wanadoo.fr
Philippe Delphin (sel de l'Île de Ré)	5 quai Job Foran. 17410 St Martin de Ré	tel : 06.80.27.96.42 fax : email :
Pierre Odet (sel 37 Tours)	42 rue Raymond Poincaré. 37100 Tours	tel : 02.47.41.75.98 fax : email : podet@creaweb.fr
Pierre-Marie Lopez	Le Village. 05400 Rabou	tel : 04.92.57.85.09 fax : 04.92.57.97.24 email :
René Lagadou (sel 3000)	Renissance. Le haut Gaudran. 83690 Salernes en Provence	tel : 04.94.70.69.74 fax : 04.94.70.68.46 email :
Saga Mackeprang (fleur de blé noir)	Ty-Baie. Penneac'h. 29770 Plogoff	tel : 02.98.70.69.85 fax : email :
Saïd Omid (sel solidarité Meinau)	42 rue Pertois. 67100 Strasbourg	tel : 03.88.65.91.28 fax : email : omidi@wanadoo.fr
Sel Pyrénéen , autour de : Annie Drappier	Canterate. 09600 Montbel	tel : 05.61.68.17.44 fax : 05.61.68.17.44 email :
Vincent Elouard (gratte-sel)	Palais du travail. Place Lazare Goujon. 69100 Villeurbanne	Tel : 04.78.85.45.39 fax : 04.78.85.45.39 email : nyotajipya@hol.fr

Je pense que les s.e.l. pour ce qu'ils sont porteurs d'une démarche qui vise à améliorer la qualité des rapports humains s'inscrivent dans une démarche beaucoup plus globale dans laquelle je mets l'écologie, l'action humanitaire, les médecines alternatives, la spiritualité, etc... Tout ceci à mon avis émerge de nos énergies individuelles portées par un désir de simplement être heureux. C'est parce que nous sommes à la recherche de notre bien-être et en conséquence de celui des gens qui nous entourent que nous voulons bouger le monde. C'est par cette expression de notre nature profonde que nous faisons ou que nous ferons notre force. Notre démarche, en soi, fait notre force. Il reste à nous construire une identité, un tant soit peu commune, pour qu'elle devienne une force collective, une énergie collective. Et cette force, cette identité forte existera d'elle-même, s'imposera d'elle-même, sans que nous ayons besoin de l'imposer. Il n'y a pas besoin de s'imposer pour prouver qu'on existe. Il suffit d'être, simplement. La difficulté réside peut-être plus dans le fait de laisser l'autre exister, de le respecter où il en est, de l'accueillir pour ce qu'il nous apporte. Ce n'est pas en attaquant, en luttant ou en nous défendant que nous ferons notre place. Notre place existe d'elle-même si nous avons confiance en elle. Apprenons à accueillir ce qui existe pour mieux être accueilli, pour mieux nous y mélanger, soyons fidèles à nos convictions, nos idéaux, mettons en pratique ce que nous prêchons. Notre attitude individuelle fera que nous changerons le monde ou pas. Faisons la paix avec nous-mêmes et nous déclencherons la paix. Soyons heureux et nous déclencherons le bonheur.

Texte de François Plassard, s.e.l. de Cocagne, à Toulouse

Le souffle des Vans

un murmure de l'histoire invisible

Nathalie, Muriel, Isabelle, ont été abondamment complimentées pour la réussite de ces quatre journées de rencontre au Vans et pour l'état d'esprit qu'elles ont su par leur ouverture impulser. Bravo.

Certains dans leur enthousiasme, n'ont pas manqué de souligner aussi combien dans certains ateliers touchant à l'organisation Inter Sel, les paroles avaient été tendues.

Pour ma part je pense que ces conflits sont une chance.. Ils sont la preuve d'une diversité de provenance des adhérents pour les quelles les mêmes mots ne sont pas chargés du même contenu.

L'urgence et la durée

Mais plus encore, ces conflits sont le signe que nous avons le sentiment profond que ce que nous sommes en train de construire sans savoir le nommer est trop important pour être bâclé trop rapidement sous couvert de l'urgence. A vouloir aller trop vite nous risquerions de bâtir une maison Phenix ou Bouygues, alors que nous désirons autre chose. Les compagnons autrefois disaient que pour construire une cathédrale, il fallait aussi parallèlement construire sa cathédrale intérieure. Même s'il ne s'agit pas pour nous de cathédrale à construire, mais de formes sociales nouvelles à inventer, la tâche est trop importante et trop précieuse pour se précipiter. Sans négliger l'urgence, il nous faut réinvestir la durée. Car il faut du temps pour apprendre à se détacher de ses comportements accumulés et de ses peurs pour investir du nouveau.

En faisant le choix de faire de Sel'idaire **une commission technique de circulation de l'information** en fonctionnant sur onze groupes projets ou thématiques ponctuels et limités dans le temps, et en refusant l'idée d'une assemblée constituante pour élire des représentants, nous avons fait, à mon sens, un bon compromis entre l'urgence et la durée.

Nos singularités au sein de chaque Sel qui sont autant de champs d'expérimentation, sont encore trop grandes, pour vouloir fixer une forme stable et définitive individuelle et collective. La charte provisoire inscrite dans " le SEL mode d'emploi ", me paraît pour l'instant un langage commun suffisant sur " l'esprit du Sel " sans compromettre la liberté de nos expérimentations.

A condition de savoir tirer un enseignement commun de ces variabilités ou **innovations d'organisation** en les **mutualisant**. En écoutant les ateliers je me suis rendu compte qu'elles étaient nombreuses. C'est l'objet du groupe projet que je propose au sein de Sel'idaire avec quatorze volontaires répartis dans toute la France pour en remettre le résultat à notre rencontre de l'année prochaine..

La tête dans les étoiles

Si dans notre désordre ou champ créatif nous avons le sentiment de rechercher un **bien précieux** qui se démarque des formes sociales déjà connues, c'est à mon sens que nous nous situons sur deux défis redoutables. Le premier concerne la question identitaire qui traverse tout groupe humain qui veut durer, le deuxième celui d'une conception renouvelée de la démocratie.

Face à la mondialisation globalisation de l'économie qui concentre les pouvoirs et la richesse (qui ose encore le contester ?), face à l'accélération du clivage richesse/pauvreté si nos gouvernements suicidaires votent l'AMI (accord mondial sur les investissements, objet d'une de nos matinées), nous assisterons en réaction vraisemblablement dans les années à venir à une

poussée forte d'émergence de systèmes identitaires. Le lien social détruit par le pouvoir d'atomisation du marché (seul contre tous) et par la désintégration du travail, risque de se reconstituer par le haut : porte ouverte à tous les totalitarismes (fable "des grenouilles qui demandent un Roi") ou par le bas : les associations communautaires.

Au regard de l'histoire ces systèmes identitaires sont le plus souvent **liés au sol, au sang, et au sens.**

Le système identitaire lié au sol se dégrade souvent en guerre de clocher de village, en quête de pouvoir de chefs locaux désireux d'être enterrés un jour au Panthéon de leur village. Avec le marketing électoral, nous connaissons !. Le système identitaire lié au sang (ethnie) déploie ses guerres fratricides en Afrique, dans les pays de l'Est etc. Le système identitaire lié au sens (religions, sectes...) a à son actif des millions de morts. Il procède d'un sens (une vérité révélée extérieure à la conscience humaine qui dit le vrai et le faux) et impose son programme à tous ses membres. L'ultralibéralisme et son programme de marchandisation généralisé du monde relèverait-il de ce troisième système ?

Ce qui caractérise ces trois systèmes identitaires ou d'appartenance est qu'il s'agit le plus souvent de systèmes clos, exclusifs d'eux-même. La régulation de leur violence se fait par principe d'exclusion (la théorie du bouc émissaire). La cohésion se paye au prix d'un "mal" à extraire, et/ou d'un barbare extérieur à combattre etc.

Je fais le pari que notre recherche au sein des Sel ne procède pas de la logique des systèmes fermés (liés à la notion de programme) mais **des systèmes ouverts** plus complexes parce que plus proches des organisations de la vie, soit ceux dont **le sens se découvre en marchant**. Si nous avançons pratiquement dans cette recherche de nouvelles formes identitaires de proximité à concevoir (ni public, ni privé) en réfléchissant aux systèmes ouverts (thème fécond au sein des nouvelles sciences), nous créerons du nouveau. Nos multi-appartenances ne nous empêchent pas de participer à un Sel, de s'y sentir bien, et même d'y faire la fête, c'est un point de départ précieux à cultiver. Non seulement nous serons enviés de l'extérieur, mais nous nous inscrirons dans une nouvelle modernité. Un tel champ pratique et conceptuel est immense autant parce qu'il s'agit du problème de régulation de la violence qui concerne toute société, que parce qu'il interfère sur le déplacement du champ des activités humaines de la matière à l'information.

Un deuxième défi est non moins important que le premier. Tout ce que nous avons nommé Progrès, Développement, Modernité ces deux derniers siècles de société industrielle s'est fait par la croissance combinée des échanges du marché revendiquant la valeur liberté, et des échanges de prélèvement redistribution de l'Etat trouvant sa légitimité dans la valeur égalité.

Sans les nier l'un et l'autre, la recherche des Sel se situe ailleurs sur **un troisième type d'échange** de "réciprocité différée". A l'écart du marché et de l'Etat dont les échanges de types symétriques répondent de la loi du "donnant-donnant", la réciprocité différée au sein d'un Sel suppose un lien de **confiance** entre ses membres, qui devient un **bien commun** à construire tous les jours, puissant et fragile comme la vie. Ni marché, ni Etat, le Sel se rapproche (sans s'y confondre) de l'économie du don tel que des anthropologues de renom ont su le définir. Dans le don anthropologique, qui n'a rien à voir avec la charité, il y a deux principes fondamentaux :

- la "valeur de lien" de l'échange est considérée aussi importante que le prix de la chose échangée (valeur d'échange et/ou valeur d'usage : heures, énergie etc.) C'est le "lien aussi important que le bien" qui fait de chaque échange une expérience unique entre deux personnes.
- dans le don on ne rend pas (ce serait du troc), mais on donne à son tour. Cette circularité des échanges au sein d'un groupe de proximité induit un sentiment d'appartenance et de solidarité.

Parce que la modernité s'est construite sur le déni du don en le cantonnant à l'espace restreint de la famille, elle-même en danger dans la culture dominante MacWorld, réinvestir ce champ de socialité en friche pour l'inscrire dans une nouvelle modernité est un défi considérable.

Nous devons comprendre l'ambivalence du don. Il peut être ce mouvement vers l'autre, "cet élan de l'âme, défi à la raison". Il peut être aussi un poison (en langue allemande le même mot désigne le don et le poison). Mais nous savons aussi qu'il n'y a pas plus grande misère que celle de ne point pouvoir donner, car en dette de personne, plus personne n'attend rien de vous. C'est ainsi qu'en langue Canaque, le même mot désigne à la fois le don, la dette et la vie.. Réinvestir ce champ en friche de la fraternité, délaissé par les forces du marché, confondu à la valeur solidarité par l'Etat (via les impôts), nous positionne historiquement dans une redécouverte (réinvention ?) des valeurs ternaires de la démocratie "liberté, égalité, fraternité" que, en France, nous avons osé graver sur nos monuments publics.

Qui peut nous le reprocher ? N'oublions pas que ce sont les représentants du marché (la fédération du bâtiment de l'Ariège) et non ceux de l'Etat qui se sont portés partie civile à notre procès de Foix en appel à Toulouse en Juillet dernier.

Les pieds dans les racines

Si nous sommes heureux que ce souffle des Vans va impulser une nouvelle dynamique, une quarantaine de personnes des différents Sel de France s'étant inscrits dans les onze groupes projets de Sel'idaire, n'oublions pas aussi que nous devons d'être là parce que des pionniers comme François Terris, Alain Bertrand et d'autres ont su donner de leur personne sans compter avec cœur et intelligence. Merci à eux et demandons leur de ne pas nous abandonner trop vite comme il nous l'ont laissé entendre. N'oublions pas aussi tous ceux qui n'ont pas pu être là par manque de moyens, sachons leur communiquer l'enthousiasme des

Vans. Sachons que si Internet est au service de la transparence, nous devons savoir aussi diffuser l'information par le papier et par l'oral à ceux qui n'ont pas accès à cet outil.

Dans notre recherche dont j'ai voulu mettre en relief deux aspects qui nous font participer aux enjeux de l'histoire (qui n'en excluent pas d'autres comme par exemple notre comportement de consommateur citoyen), nous savons que rien ne pourra se faire sans un important dialogue local où **l'écoute et la parole** sont les deux ingrédients nécessaires à l'émergence de toute pensée nouvelle et à la dissipation des peurs et des suspensions. Les échanges locaux entre Sel d'une même petite région sont à ce titre précieux, c'est aussi le rôle des participants de Sel'idaire de les faciliter.

Merci de m'avoir permis de participer à ce moment chaleureux de la rencontre des Vans, étape de l'évolution de l'histoire invisible, que l'un d'entre nous a nommé **murmure**. Dans le dossier de presse constitué pour le tribunal d'appel de Toulouse en Juillet, Albert Jacquard nous a écrit que nous étions des " producteurs d'hormones sociales ". Saurons-nous lui donner raison ? Il nous faudra encore beaucoup de temps, d'énergie et de patience pour mettre en place cette sorte " d'économie associationniste " ou de " réciprocité différée de proximité " que nous désirons tant. A propos de cette énergie nécessaire, j'ai entendu quelques fois prononcer le mot amour dans les ateliers. Sachant combien il peut trop rapidement se retourner en haine , je préférerais parler d'humour. Nous avons échangé ici sérieusement sans nous prendre au sérieux. Et nourri par cet humour sur soi même, que notre druide Daniel de Dordogne sait si bien incarner, j'ai cru percevoir ici les deux sentiments qui me sont le plus cher : un zeste d'affection et un brin de tendresse qui sont pour moi les deux piments de la vie les plus éloignés de la guerre.